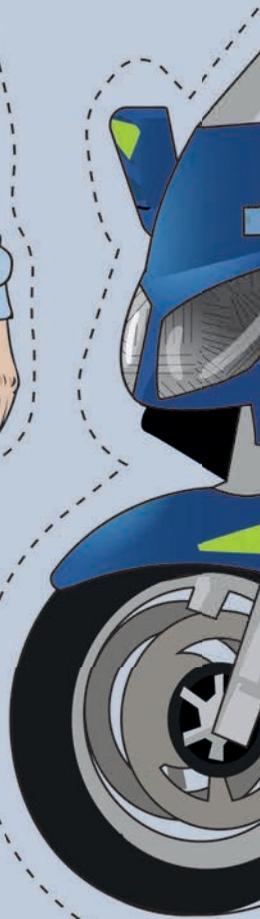


GEND'

LE MAGAZINE DE LA GENDARMERIE
AVRIL 2017 - N° 395

info

GENDARMERIE



DOSSIER

LES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

SOMMAIRE 395

Avril 2017



12

22



24

4 ACTUALITÉ

- 10 ■ Groupe de travail « motocyclistes » : annonce des mesures
- 12 ■ Sécurisation de l'aéroport de Paris-Orly : un dispositif sous haute tension
- 14 ■ Les bons plans de la gendarmerie pour un tourisme en toute sécurité

16 Magazine

- 16 ■ Beauval : la brigade de Saint-Aignan veille sur les hôtes du parc
- 18 ■ Ces villes qui parrainent les gendarmes
- 19 ■ Irak : la gendarmerie au cœur de la « zone rouge »
- 22 ■ SC2 : cartographeur l'éphémère
- 36 ■ Gendarmes au féminin : le regard de trois pionnières

24 DOSSIER Les matériels et équipements

- 26 ■ Un savoir-faire logistique au service de l'opérationnel - entretien avec le chef du Saelsi
- 28 ■ Achats... Comment ça marche ?
- 30 ■ La logistique des véhicules clé en main
- 32 ■ Vétigend se dévoile
- 34 ■ Livraison des équipements : une mécanique bien rodée

39 INFOS PRATIQUES

40 CULTURE

41 Sport

42 Histoire

Abonnez-vous !

Pour vous abonner, envoyez un chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'ECPAD, en précisant sur papier libre la formule d'abonnement choisie, à l'adresse suivante : ECPAD, 2 à 8 route du Fort, 94 205 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.

	6 mois (6 numéros)	1 an (10 numéros)	2 ans (20 numéros)
France métropolitaine	13,00 €	20,50 €	38,00 €
France métropolitaine (-25 ans)	- €	18,00 €	33,50 €
Outre-mer par avion	19,50 €	32,50 €	61,00 €
Outre-mer (-25 ans)	- €	30,00 €	56,50 €
International par avion	23,50 €	38,00 €	71,00 €

Rejoignez-nous



Suivez-nous



Abonnez-vous





C'est toujours avec autant d'intérêt et de satisfaction que je vais à la rencontre de ceux qui, sur le terrain, sont à la manœuvre. Ces dernières semaines, à Orly, à Marseille, ou encore à Saint-Astier, j'ai été véritablement impressionné par le professionnalisme de nos militaires. Gendarmes départementaux, mobiles ou des gendarmeries spécialisées, chacun dans leur domaine s'engage résolument, avec conviction et compétence.

J'ai également pu constater à quel point la maîtrise des territoires, mais également la remontée du renseignement en temps réel et la coordination des unités, essentielles à la réussite de nos missions, faisaient désormais partie des savoir-faire partagés par tous. L'action menée par nos militaires, notamment ceux de la GTA, le 11 mars dernier à Orly, lors de l'attaque de nature terroriste, en est le parfait exemple.

Ces succès, nous les devons également à la qualité du travail quotidien des services de soutien, notamment le Saelsi, dont il est question dans ce numéro. Ils ont en effet la responsabilité, non seulement de fournir aux gendarmes les équipements les plus performants et les mieux adaptés, dans des délais souvent très courts, mais aussi de les décharger des contraintes logistiques afin de renforcer leur capacité opérationnelle.

C'est dans cet esprit de proximité avec le terrain que j'ai réuni, le 31 mars dernier, à l'École militaire, à Paris, les commandants des unités en charge de responsabilités territoriales. J'ai souhaité m'adresser à ces chefs, et à travers eux à l'ensemble de leurs personnels, pour les assurer de mon soutien et de ma confiance dans l'exercice de leur commandement, que je souhaite agile, bienveillant et éclairé.

Le général d'armée Richard Lizurey

Directeur général de la gendarmerie nationale

RÉALITÉ AUGMENTÉE : MODE D'EMPLOI

Activez les contenus en réalité augmentée :

- 1 – Téléchargez l'application gratuite Aurasma pour tablette et/ou smartphone (Itunes/Google Play) ;
- 2 – Créez votre compte (non obligatoire) ou ignorez cette étape et passez à la suivante ;
- 3 – Votre page est en mode photo. Cliquez sur le symbole ▲ en bas de page ;
- 4 – En bas de la nouvelle page, cliquez sur la loupe, puis recherchez le compte « GENDInfo » ;
- 5 – Cliquez sur « FOLLOW » : vous êtes maintenant abonné à la page. Cliquez ensuite sur le symbole □ pour revenir en mode photo ;
- 6 – Visez une image associée à la réalité augmentée repérée par le symbole LECTURE et profitez de contenus multimédias inédits.



2^e colloque annuel MBA spécialisé management de la sécurité

Après le succès rencontré en 2016, le MBA spécialisé management de la sécurité a organisé son deuxième colloque annuel, le 1^{er} mars, à l'École militaire, à Paris.

Accueillies par le général d'armée Richard Lizurey, plus de 500 personnes ont assisté à la réflexion portant sur un enjeu majeur de sécurité : « *Entre jihad et radicalisations, quelles réponses à la violence ?* ».

Dans son discours d'ouverture, le directeur général a rappelé que la « *gendarmerie est en première ligne pour lutter contre le phénomène de radicalisation* » et qu'« *elle est totalement engagée dans ce combat de long terme pour notre modèle de société, pour notre sécurité et celle des générations futures* ».



Le général Lizurey a ajouté que, dans un souci d'efficacité, « *notre Institution a su adapter ses structures, ses unités, ses modes d'action ainsi que sa formation* ».

La radicalisation mène-t-elle systématiquement au terrorisme ? Comment adapter les réponses organisationnelles ou territoriales au risque terroriste ? En quoi la réalité internationale s'invite-t-elle sur le territoire national ? Autant de questions qui ont sous-tendu les deux tables rondes successives au cours desquelles des intervenants de très haut niveau ont croisé les regards de la réflexion académique avec ceux de la pratique professionnelle.



Baptême de promotion du diplôme d'Arme

Le général d'armée Richard Lizurey a présidé, le 17 mars, le baptême de la promotion 2017 du Diplôme d'Arme (D.A.) au Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (Cnefg) de Saint-Astier. La cérémonie militaire a marqué la fin des 14 mois du stage, composé d'un cycle théorique et d'un stage pratique.

À l'issue, il s'est adressé à l'ensemble des cadres détachés du D.A. et des 297 sta-

giaires, représentant les futurs gradés de quasiment chacun des 109 escadrons, de la garde républicaine et des antennes GIGN. L'occasion pour lui de souligner que la gendarmerie mobile « *a vraiment été au rendez-vous en 2016* ». Ses atouts, « *l'efficacité opérationnelle, le sens de la manœuvre, la robustesse d'engagement, les valeurs militaires...* », seront déterminants pour les prochains engagements, notamment

dans la lutte contre l'immigration clandestine ou encore en outre-mer.

Il s'est également exprimé à la suite des derniers événements relatifs aux accidents de tirs : « *Pour les futurs gradés que vous êtes, vous avez une obligation du souci de la sécurité* ». Et d'annoncer « *la mise en place de coordinateurs sécurité, chargés de veiller à l'application des mesures de sécurité sur tous les exercices de tir* ».

Caméras piétons: de nouveaux textes relatifs aux conditions de mise en œuvre

De nouvelles dispositions législatives et réglementaires sont venues récemment fixer un cadre pour l'utilisation des caméras piétons par les forces de sécurité intérieure. L'article L 241-1 du Code de la sécurité intérieure et son décret d'application du 23 décembre 2016 organisent désormais les modalités de port d'une caméra, les conditions d'enregistrement

et les règles de gestion des fichiers dans le cadre normal du service. Parallèlement, la systématisation de l'enregistrement des contrôles d'identité est expérimentée, conformément à l'article 211 de la loi 2017-86 du 27 janvier 2017. Cette disposition s'applique, durant une année et à compter du 1^{er} mars 2017, dans les 15 zones de sé-

curité prioritaire métropolitaines de la gendarmerie nationale. Dans ce cadre, afin de valoriser le travail des militaires et de pouvoir mieux rendre compte de l'impact de ces enregistrements systématiques sur le déroulement des interventions, un nouveau moyen d'action, intitulé « caméra piéton », a été créé dans Puls@r Service.

Cadre légal d'usage des armes rénové pour les militaires de la gendarmerie

À la suite de la loi n° 2017-258 du 28 février 2017 relative à la sécurité publique, la doctrine sur l'usage, l'emploi et la sécurité de l'armement au sein des forces de l'ordre et notamment de la gendarmerie a fait l'objet d'une restructuration. Se référant essentiellement à l'article L.435-1 du Code de la sécurité intérieure, l'instruction 233 000 du 1^{er} mars 2017 expose les conditions de mise en œuvre de ces nouvelles règles d'usage des armes. Elle présente notamment la méthode d'analyse réflexe A.M.E.R., plus précise et plus simple dans sa démarche opérationnelle, qui permet, en cas d'Atteinte à la vie ou Menace avec arme, si l'Environnement est sécurisé et que c'est l'ultime Recours, à tous les militaires de la gendarmerie de faire



Sipha Gend © BRC F. Garcia

usage de leur arme. En parallèle, la note-express 14 337 du 1^{er} mars 2017 reprend les dispositions relatives au contrôle de l'aptitude des mi-

litaires à l'emploi de leurs armes de dotation et rappelle les règles de sécurité applicables aux différentes armes.

Deux nouveaux signataires de la charte des associations de la gendarmerie

Le 21 mars, deux militaires de la brigade territoriale de Pierrefeu-du-Var (83), le gendarme Gilles Bidaut, président de l'association Étoiles Bleues et le maréchal des logis-chef Nicolas Moulin, président de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine de la Maréchaussée (ACSPMG) ont co-signé la Charte des associations de la gendarmerie à la DGGN. L'association Étoiles Bleues a été créée en juillet 2012 pour venir en aide aux familles de l'adjutant Alicia Champlon et du maréchal des logis-chef Audrey Bertaut, assassinées lors d'une intervention à Collobrières (83) en juin 2012. À la demande des familles, cette association a recentré son action, dès janvier 2013, sur le soutien aux orphelins de la gendarmerie. Elle reverse l'intégralité de ses dons au profit des enfants des militaires de la gendarmerie décédés en service. L'ACSPMG a, quant à



D.R.

elle, pour objet social la préservation et la sauvegarde du patrimoine « gendarmique ». À ce titre, elle collectionne des objets liés à l'histoire de l'Institution qu'elle expose régulièrement. Elle travaille en partenariat avec la délégation au patrimoine de la gendarmerie, le Souvenir Français, le musée de la gendarmerie de Melun (77) et le musée de la gendarmerie et du cinéma de

Saint-Tropez (83). 16 associations sont désormais signataires de la charte. Chacune, dans son périmètre d'action respectif, s'est engagée à valoriser et à promouvoir les intérêts de l'Institution. Elles représentent environ 70 000 adhérents.

DES BRAQUEURS COFFRÉS



B.R. Pontarlier (25)
- S.R. Besançon -
OCLDI



D.R.

Forcer les portes arrière ou passer par les toits pour accéder aux coffres-forts des supermarchés : un mode opératoire bien rodé et prenant de l'ampleur en 2015 sur le département du Doubs. La B.R. de Pontarlier est d'abord saisie de l'affaire. Les enquêteurs orientent leurs investigations vers un groupe de malfaiteurs originaires de Roumanie. La pluralité des faits amène la S.R. de Besançon à reprendre le dossier, en co-saisine avec l'OCLDI. Un phénomène sérieux est établi. 25 faits imputables à ce groupe ont été commis en Champagne-Ardenne, en Auvergne, en Rhône-Alpes et en Midi-Pyrénées, pour un préjudice atteignant 720 000 €. Le 9 février, en Roumanie, six individus sont interpellés avec le concours des policiers de Bucarest et de Galati. Les enquêteurs saisissent 81 380 € et quatre véhicules. Trois individus ont d'ores et déjà été extradés, mais un quatrième, toujours en fuite, fait l'objet d'un mandat d'arrêt européen.

Recrutement de la 8^e Classe préparatoire intégrée de la gendarmerie nationale (CPIGN)

La période d'inscription pour le recrutement des élèves de la 8^e promotion de la CPIGN se clôturera le 15 mai.

Ce dispositif Égalité des chances a été mis en place en 2010.

Efficace (avec plus de 89 % de réussite en fin de l'année de scolarité), la CPIGN, rattachée à l'EONG, permet à des étudiants méritants, de niveau master 2, ayant accompli un parcours universitaire dans des conditions matérielles, géographiques ou familiales difficiles, d'être recrutés sous statut de gendarme adjoint volontaire (emploi particulier) afin de préparer dans les meilleures conditions possibles les concours de la gendarmerie nationale (plus particulièrement les concours d'officiers) et les concours de la fonction publique.

Toutes les informations détaillées sur le dispositif, les conditions à remplir pour postuler, ainsi qu'un film de présentation sont disponibles sur le site www.lagendarmerieinterrecrute.fr.

Des milliers d'oiseaux protégés libérés des griffes de trafiquants



GGD46

Un important trafic européen portant sur des milliers d'oiseaux d'espèces protégées vient d'être démantelé en France, dans le département du Lot, et en Belgique. À la suite d'une surveillance de plusieurs mois mandatée par le procureur de la République de Cahors, les forces de l'ordre ont saisi des centaines de spécimens d'oiseaux protégés, ainsi que des cages, pièges, filets et des bagues de marquage falsifiées. Ces oiseaux, prélevés dans la nature, provenaient de diverses espèces, allant de petits passereaux (chardonneret élégant, bouvreuil pivoine, gorgebleue à miroir, loriot d'Europe, huppe fasciée, rossignol du Japon...) à de grands rapaces (épervier d'Europe, aigle royal). Ce coup de filet a pu être réalisé fin février dernier par les forces de gendarmerie sur une bande de trafiquants internationale, grâce à une vaste coopération entre les enquêteurs de l'Office national



de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp) et les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Quatre individus ont été mis en exa-

men pour les faits de capture, détention et transport des spécimens d'espèces protégées commis en bande organisée. Ils encourrent jusqu'à sept ans d'emprisonnement et 750 000 euros d'amende.

Le tweet du mois



Gendarmerie Nationale @Gendarmerie

#Mauléon (64) Ivre, le cambrioleur un magasin mais reste coincé... dans la vitrine avant d'être interpellé ! #FallaitSeTenirÀCarreau 🍷 #ThugLife



RETWEETS 2 647 LIKES 2 230

13:15 - 19 mars 2017

Déploiement du nouveau Fichier des personnes recherchées (FPR)

Créé en 1996, le FPR est le fichier le plus utilisé par les forces de sécurité intérieure : plus de 500 000 fiches et plus de 90 millions de consultations annuelles. Son ancienneté, qui compromet ses capacités opérationnelles et interdit toute forme d'évolution, a rendu indispensable sa refonte pour laisser place à un FPR rénové dès mai 2017.

Le travail quotidien des militaires sera simplifié et optimisé grâce à plusieurs nouveautés :

- **simplification des modes de consultation** (accès aux résultats Schengen systématique en même temps que les résultats nationaux, consultation par identité simplifiée

avec le seul nom obligatoire et consultation par signalement) ;

- **clarification des informations de la fiche** avec mise en évidence d'une mesure immédiate, du motif de la recherche ou de la surveillance, du service à contacter et de la dangerosité ;

- **enrichissement des fiches par des photographies** de la personne recherchée **ou par des pièces jointes** utiles à sa mise à exécution (ex : copie numérisée de la pièce de justice) directement consultables depuis la fiche ;

- **remontée plus rapide des demandes d'inscription les plus urgentes** (mineurs fugueurs, disparitions inquiétantes, etc.) par un

processus de remontée automatique des demandes émanant des unités opérationnelles *via* LRPNG et une validation par les BDRIJ directement dans le FPR pour rendre immédiatement la fiche consultable.

La mise en place de ce nouveau fichier s'accompagnera d'une formation de plus de 200 militaires affectés en BDRIJ, dispensée par l'équipe projet du 3 au 28 avril 2017 sur 21 sites répartis en métropole. Les militaires affectés en Corse et en outre-mer seront formés par visioconférence. Les personnels ainsi formés seront ensuite chargés d'accompagner les militaires de leur groupement.



Un simulateur des frais de déménagement est désormais disponible sur Intranet



DR

Un simulateur de calcul des droits à indemnisation des frais de déménagement en métropole permet désormais à chaque militaire de connaître instantanément son plafond de remboursement. À

partir de données simples concernant l'affectation, la situation de famille, l'ancienneté de service et les conditions de déménagement, le simulateur indique automatiquement le montant

plafond de remboursement, ainsi que l'intéressement éventuel auquel un militaire peut prétendre. Des « points information » apportent des explications complémentaires et renseignent précisément sur les droits de chacun. Cet outil permet d'estimer les droits de manière personnalisée et facilite la préparation d'un déménagement. Les devis préalables que proposent les sociétés de déménagement peuvent ainsi être appréciés de façon objective. Il est entendu que le montant calculé par le simulateur n'engage pas l'administration. Seul le dossier de liquidation attesté sur l'honneur fait foi pour apprécier et liquider définitivement les droits.

Nouvelle organisation des extractions judiciaires

Après une phase de concertation entre les ministères de la Justice et de l'Intérieur, sous l'égide du cabinet du Premier ministre, une nouvelle organisation des extractions judiciaires va être mise en place pour tenir compte de l'audit commun des inspections diffusé en octobre 2016. La conséquence principale de cet arbitrage pour les unités de gendarmerie est le report de 6 à 18 mois des échéances du calendrier de reprise de la mission par l'administration pénitentiaire, passant du 1^{er} mai 2019 à novembre 2019. Autre conséquence : la reprise des extractions judiciaires de proximité pour les forces de sécurité intérieure, au départ de 21 établissements pénitentiaires de moyenne importance, dont deux en zone gendarmerie, et un renforcement de la participation de représentants de la gendarmerie aux instances de pilotage de la réforme, tant en central que localement. Le



M. Dicaen © J. Rochas

ministère de la Justice se voit contraint de porter ses efforts sur la rationalisation des réquisitions d'extractions, par priorisation des missions en fonction de leur importance ; sur la coordination des audiences consommatrices en escortes ; sur l'intensification du recours à la visioconfé-

rence ; sur la mise en place d'escortes à deux fonctionnaires dans le principe, ainsi que sur l'engagement plus important des réservistes de la Justice. La DGGN travaille sur les contreparties qu'elle demandera, du fait de ces reports, et de la nécessité de continuer à assurer la mission.

Un trafic dont la pilule ne passe pas !



Oclaes -
GGD 50 -
Gir de Caen -
S.R. de Caen -
Europol

En 2015, l'agence de santé britannique mène plusieurs investigations relatives à un trafic international de médicaments. La tête de réseau officie au sein d'un laboratoire de production hors normes, fonctionnant en toute illégalité, où sont fabriqués et conditionnés des médicaments non autorisés avant d'être écoulés sur Internet. Son trafic porte sur deux produits, principalement conditionnés sous forme de fioles, censés posséder des propriétés préventives et curatives à l'égard de pathologies lourdes telles que les cancers, l'autisme, la sclérose en plaques, la maladie d'Alzheimer ou encore celle de Parkinson. Ces médicaments ne disposent évidemment d'aucune autorisation de mise sur le marché ni d'autorisation d'exportation. Le 17 décembre 2015, l'agence britannique informe l'Oclaes (Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique) des déplacements réguliers de l'homme d'affaires dans le département de la Manche (50) et des poursuites judiciaires dont il fait l'objet au Royaume-Uni. Les investigations entreprises avec le concours des douanes et du GGD 50 permettent de confirmer les agissements du trafiquant. Sur une période de 18 mois, les enquêteurs mettent en évidence l'expédition de près de 5 400 colis pouvant contenir plusieurs fioles. Ce commerce, particulièrement rémunérateur, touche plus d'une cinquantaine de pays différents. Le 20 février dernier, les enquêteurs ont procédé à l'interpellation de trois personnes de nationalité britannique, dont deux ont été déférées devant la justice. Ils ont également découvert plusieurs laboratoires clandestins et saisi 320 000 € au titre des avoirs criminels.

RÉUNION « COMMANDEMENT ET SÉCURITÉ DES TERRITOIRES » : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL S'ADRESSE AUX CHEFS DE PROXIMITÉ

Une réunion inédite réunissant 600 titulaires et futurs titulaires d'un commandement territorial de la gendarmerie du niveau compagnie, EDSR et gendarmeries spécialisées, s'est tenue le 31 mars à l'École militaire.

Le directeur général a tenu à exprimer son attachement au rôle majeur qui est le leur, qui se situe au cœur des territoires et au cœur des opérations, mais également à exprimer ses attentes dans l'exercice du commandement qui leur a été confié.

Au début de la séance, le général Lizurey est ainsi revenu sur le sens à donner à ce commandement qui joue un rôle essentiel dans l'action de la gendarmerie, et qui doit être « agile, bienveillant et éclairé ». Agile, parce que les commandants territoriaux ont

« une obligation de s'adapter » aux nouveaux enjeux de sécurité, mais aussi aux problématiques particulières à leur territoire, en ajustant constamment leur réponse.

Le directeur général a notamment insisté sur l'importance pour la gendarmerie de « *revenir vers la population* », mission essentielle des brigades de contact dont l'expérimentation doit être menée jusqu'au bout avec loyauté.

Un commandement bienveillant également, qui passe par une proximité avec les person-

nels, en s'astreignant à une « *pédagogie de l'action* », mais aussi en sachant faire preuve de reconnaissance en valorisant leur engagement.

Un commandement éclairé, enfin, qui passe plus particulièrement par la recherche des avis, tant des adjoints que des subordonnés, « *nos certitudes étant notre meilleur ennemi* », a insisté le général Lizurey.

À l'issue de l'intervention du directeur général se sont tenues trois tables rondes. Animées par des intervenants militaires et civils, elles ont eu pour thème « agir sur les ter-

ritoires », « commander avec bienveillance » et « s'adapter et construire le changement ». Les diverses présentations et les échanges avec la salle ont permis de revenir en détail sur les actions à mener, l'état et l'ouverture d'esprit qu'il convient d'adopter ou encore les moyens dont disposent ou disposeront prochainement ces titulaires d'un commandement pour exercer efficacement leurs responsabilités et prérogatives.



LE COLONEL LAURENT PHÉLIP PREND LE COMMANDEMENT DU GIGN

La cérémonie de passation de commandement s'est déroulée jeudi 30 mars, à Versailles-Satory, sous la présidence du général d'armée Richard Lizurey, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires.

Au cours de ses 43 années d'existence, le GIGN n'a connu que dix chefs, « *qui ont su l'adapter à leur temps et aux dangers qui menacent notre pays* », a souligné le général Lizurey, avant d'adresser au général Hubert Bonneau ses remerciements « *pour tout ce que vous avez accompli [...] toujours avec la modestie et le sens total du dévouement que l'on vous connaît* ». Revenant notamment sur la traque et la neutralisation des frères Kouachi en janvier 2015, le directeur général a qualifié le temps de commandement du général Bonneau de « *dense, marqué par des engagements lourds, au cours desquels le GIGN a été en première ligne* ». Mobilisé sur tous les fronts, « *chaque année, le groupe a effectué, sous vos ordres, près de 200 missions en France et à l'étranger* ».

Le général Bonneau rejoint



Sipa, Genti © BRC F. Garcia

ainsi le ministère des Affaires étrangères et du développement international au poste de directeur de la sécurité diplomatique.

Le général Lizurey s'est ensuite adressé au nouveau commandant du GIGN, le colonel Phélip, à qui « *il revient maintenant la tâche lourde mais exaltante de reprendre ce flambeau* ».

L'officier, commandant en second du GIGN depuis 2016, y a servi près de dix ans. « *Votre parcours en gendarmerie a été en tous points remarquable, non seulement au GIGN, mais également dans les postes de commandement territoriaux qui vous ont été confiés, d'abord à la compa-*

gnie d'Avignon, puis à la tête du groupement des Bouches-du-Rhône. Vous avez également dirigé le bureau de la Défense et de la sécurité nationale », a précisé le général Lizurey. « *Vous êtes donc parfaitement prêt à relever les défis qui s'imposent à votre unité: celui de toujours devancer l'ennemi dans votre stratégie d'action, celui de parfaire les liens avec les antennes tant métropolitaines qu'ultramarines, celui de renforcer encore l'interopérabilité et la coopération avec tous les autres acteurs du renseignement et de la lutte antiterroriste.* »

Vers une compagnie d'élèves gendarmes en Espagne à l'automne 2017



D.R.

Des élèves gendarmes formés en Espagne ? Le projet est actuellement en discussion et a motivé le déplacement d'une délégation de la gendarmerie nationale composée du général de corps d'armée Hervé Renaud, directeur des personnels militaires, et du général de corps d'armée Simon-Pierre Baradel, commandant des écoles, en Espagne, le 27 mars dernier. Ils y ont examiné, avec leurs homologues de l'école de la *guardia civil* de Valdemoro, les conditions de formation d'une compagnie d'élèves gendarmes. La délégation a pu mesurer tout l'intérêt porté par les partenaires espagnols à ce projet majeur de coopération. Le général Renaud et le directeur général de la *guardia civil* ont rappelé, au cours de leurs échanges, le sens de cette démarche validée au plus haut niveau politique : investir pour l'avenir dans un partenariat visant à mieux lutter ensemble contre les menaces actuelles.

Rien ne va plus... Les jeux sont faits



P.A. Laon (02)

À la suite d'un renseignement, le groupe de police judiciaire du peloton d'autoroute de Laon (02) diligente une enquête visant une entreprise de bâtiment pour des faits de travail dissimulé. Les investigations révèlent que cette société est gérée de fait par un

homme, pourtant frappé d'une interdiction de gérance depuis 2013, et ayant installé son épouse comme gérante de paille. Cette société a dissimulé, entre 2014 et 2016, des salariés et une partie de son activité (absence de déclaration de cotisations sociales et minoration des résultats). Le chiffre d'affaires réel de 700 000 euros est ainsi minimisé auprès des administrations sociales et fiscales. Le 21 mars dernier, le couple

de gérants est interpellé et reconnaît les faits. Le préjudice de l'Urssaf est évalué à près de 220 000 euros. Peu après, l'homme, malgré tout chanceux, empoche la somme de 500 000 euros à un jeu de grattage de la Française des Jeux. Cela n'échappe pas aux enquêteurs qui saisissent la somme de 219 985 euros correspondant au recouvrement du préjudice social.

GROUPE DE TRAVAIL « MOTOCYCLISTES » : ANNONCE DES MESURES

Le 8 mars, à Fontainebleau, le général d'armée Richard Lizurey a rendu publiques les mesures et orientations prises en réponse aux propositions du groupe de travail motocyclistes.



Sirpa Gend © BRCC F. Garcia



Sirpa Gend © MMA J. Bakamo

Devant une assemblée composée d'instructeurs du Centre national de formation à la sécurité routière (CNFSR), de stagiaires motocyclistes et futurs motocyclistes, des membres du groupe de travail et de militaires de la commission G.D. affectés en unités de sécurité routière, le directeur général a rappelé que les 3 500 motocyclistes s'inscrivent pleinement dans la manœuvre globale de la gendarmerie, en parfaite complémentarité des autres unités de la gendarmerie départementale.

Il a ainsi annoncé que l'accès à la technicité sera facilité : l'obligation de détention du CAT pour accéder à la formation de motocycliste est supprimée et la limite d'âge à l'entrée est repoussée à 40 ans. En outre, les gradés de la G.M. et de la G.R. pourront, dans le cadre d'un changement de subdivision d'arme, devenir motocycliste. La gendarmerie consentira également un effort important en matière de formation, avec l'objectif de parvenir à 300 stagiaires en formation initiale en 2019 contre 160 actuellement.

Les enseignements dispensés seront également renouvelés, avec des contenus enrichis (fraude documentaire, renseignement, coordination des transports). Enfin, les motocyclistes ne seront plus affectés en pelotons d'autoroute, de façon à concentrer les effectifs en brigades et pelotons motorisés. Le général Lizurey a également souligné la plus-value de la moto, qui confère rapidité, agilité et discrétion, garantissant ainsi des capacités de manœuvre à exploiter dans la lutte contre toutes les délinquances sur les axes. Elles seront précisées avec une nouvelle doctrine d'emploi qui, en outre, bannira la « course aux numéros ».

Le directeur général a longuement insisté sur la sécurité des motocyclistes, qui est sa priorité absolue. Il a décidé de mettre fin aux bonds de rattrapage départ arrêté, qui font prendre des risques disproportionnés, insistant sur le fait qu'il fallait concevoir la mission du motocycliste dans le cadre de dispositifs plus étoffés. De plus, la visibilité des tenues et des motos sera améliorée et les accidents à moto seront analysés pour en tirer tous les enseignements en termes d'emploi, de formation et de matériel.

Par ailleurs, le directeur général a annoncé que les motocyclistes seront désormais associés à chaque étape du processus d'acquisition des matériels, ce qui permettra de mieux prendre en compte leurs besoins. Surtout, et c'était une demande forte de leur part, les unités recevront le type de moto souhaité (selon le marché actuel, Yamaha 1 300 FJR ou M.T. 09).

Enfin, il a précisé que la capacité des 51 équipes rapides d'intervention reconnues en organisation sera entretenue : la spécialité sera donc renouvelée et les formations de pilotes relancées. Ces annonces ont été suivies d'un long temps d'échanges avec les militaires présents, qui a permis au directeur général de témoigner aux motocyclistes sa reconnaissance et son soutien pour leur engagement au quotidien et de rappeler qu'ils sont les premiers vecteurs d'image et les premiers défenseurs de leur technicité.

Les travaux et réflexions engagés lors du G.T. moto se poursuivront dans le cadre de la commission G.D. Rendez-vous a été pris dans un an, afin d'établir un point d'étape.

Améliorer l'attractivité de la technicité motocycliste

1

Recruter

- Faire connaître le métier de motocycliste
- Limite d'âge repoussée à 40 ans
- Fin de la condition du CAT
- CSA motocycliste élargi aux gradés et à toutes les régions
- Officiers : possibilité d'enchaîner trois commandements (Cob/BTA puis EDSR puis compagnie G.D.)

2

Former

- Préparer à l'évaluation les futurs stagiaires
- Enrichir la formation (fraude documentaire, renseignement)
- Former davantage de motocyclistes au CNFSR (objectif : 300 en 2019)



3

Équiper

- Réduction de la périodicité de renouvellement de certains effets de la tenue
- Tenir compte des besoins des motocyclistes (écoute, expérimentations, retex)
- Dotation de motos adaptée aux besoins exprimés



4

Servir à moto

- Fin des affectations de motocyclistes en P.A. pour concentrer les effectifs en B.Mo et P.Mo
- Valorisation des missions de prévention, de lutte contre la fraude documentaire, de renseignement, de contrôle des transports
- Rendre de la capacité d'initiative
- Renforcer la sécurité du motocycliste

5

Valoriser le motocycliste

- Mieux récompenser
- Changement de région facilité
- Attribution de codes savoir spécifiques
- Création d'un brevet





Photo d'illustration - Sripa Gend © VVA F. Balsamo

SÉCURISATION DE L'AÉROPORT DE PARIS-ORLY : UN DISPOSITIF SOUS HAUTE TENSION

Samedi 18 mars, à la suite de l'attaque à caractère terroriste qui a frappé l'aéroport d'Orly, les personnels de la Gendarmerie des transports aériens (GTA), appuyés par de nombreux renforts de gendarmerie départementale et mobile, ont œuvré, avec rigueur et professionnalisme, dans un environnement opérationnel particulièrement dégradé. Plongée au cœur de l'action.

Samedi 18 mars, 8 h 26. Des coups de feu retentissent dans l'aérogare au Terminal Sud d'Orly (94). Un homme a été abattu par les forces de sécurité après avoir dérobé un fusil Famas à un militaire de l'opération Sentinelle. Un vent de panique se répand parmi les passagers qui cherchent à fuir la zone et se protéger ! Deux patrouilles de la BGTA et du Psig Sabre de Paris-Orly, à proximité des événements, se rendent sur les lieux et mettent en place un périmètre de sécurité. Leur compte rendu immédiat enclenche la chaîne d'alerte permettant une montée en puissance rapide des effectifs : rappel de tous les militaires, engagement des Pam et des personnels disponibles vers le Terminal Sud côté piste, mobilisation des réservistes en journée d'instruction sur le site voisin, etc. La sécurisation de la tour de contrôle est immédiatement effectuée (avec pour mission priori-

taire d'établir et de maintenir un contact permanent avec les contrôleurs aériens), ainsi que la demande de fermeture des trois grands accès principaux à l'aéroport.

Une remontée du renseignement en temps réel

Le commandant de la BGTA et son gradé de permanence se transportent sur un point stratégique du Terminal Sud et entrent en contact avec le Crogend pour un rapide compte rendu de la situation. Un premier dispositif est aussitôt mis en place : zones de bouclage, points d'observation, renseignements sur le nombre d'avions et de passagers, sécurisation des passerelles et des satellites en direction des salles d'embarquement, engagement dans le Terminal Ouest pour anticiper une éventuelle seconde attaque.

Le général d'armée Richard Lizurey est directement contacté et recueilli, grâce à un compte rendu précis, tous les éléments à la connaissance des personnels sur le terrain. Toutes les progressions des militaires de la BGTA sont, dès lors, suivies en direct car ces derniers communiquent *via* une messagerie instantanée.

Une organisation millimétrée

Un renseignement recueilli fait état d'un second terroriste, probablement en fuite au milieu des passagers. Une reconnaissance sur zone est engagée. Pour gagner en rapidité et en efficacité, les équipes du Psig Sabre et celles de la BGTA travaillent de concert. Les premières progressent et reconnaissent



Sima Gend © BRCC, F. Garcia

le bâtiment, tandis que les secondes accompagnent près de 30 personnes exfiltrées, découvertes dans les étages, pour les mettre hors de danger en zone réservée. Deux heures intenses de progression dans d'innombrables couloirs et bureaux jusqu'à la prise en compte de la zone par le Raid.

Le poste gendarmerie avancé est défini comme étant la BGTA, proche des terminaux, sans pour autant se trouver dans la zone touchée par les opérations de police. Rapidement, gendarmerie mobile, Psig de la gendarmerie départementale, BGTA voisines et renforts brigades convergent. Chaque patrouille, prise en compte par un personnel de la GTA d'Orly, se voit confier une mission et est amenée sur zone. Au total, près de 245 militaires de la gendarmerie sont déployés sur cette vaste opération de sécurisation.

Pendant les opérations de reconnaissance des terminaux, le filtrage de chaque passager se présentant sur les pistes est organisé. Chaque individu est palpé, fouillé, identifié et photographié, avant de pouvoir rejoindre une zone de bouclage sécurisée. Chaque bagage de cabine est décontaminé à bord des appareils par des chiens « explo » GTA. En deux heures, près de 1 500 personnes sont « traitées » et en attente d'être évacuées vers la zone publique. Vers 13 heures, la tour de contrôle informe que le Terminal Ouest, qui n'est pas encore sécurisé, va reprendre son activité commerciale à compter de 13h30. La reconnaissance de tous les sous-sols de l'aérogare est alors entreprise. La même mission de contrôle et de vérifications est réalisée sur le Terminal Sud, avant sa réouverture en fin de journée.

Un savoir-faire salué par le directeur général

En fin d'après-midi, le directeur général se rend à la BGTA de Paris-Orly afin de remercier les personnels déployés dans le cadre des opérations de sécurisation de l'aéroport. Il s'adresse alors à l'ensemble des personnels présents pour « leur témoignage [sa] reconnaissance et celle du ministre pour cette remarquable opération de sécurisation ». Les félicitant pour « leur réactivité et leur disponibilité », il souligne notamment la « qualité

du compte rendu immédiat, ayant permis d'obtenir des informations exactes en temps réel ». Il conclut son propos en remerciant l'ensemble des personnels engagés sur cette opération pour « leur état d'esprit et leur professionnalisme ». ■ G.P.

ZOOM SUR



« Foudre », un exercice de contre-terrorisme en conditions réelles à Orly

Parce que les emprises aéroportuaires sont identifiées comme zones à risque terroriste, un exercice d'ampleur a été conjointement organisé par l'Unité de coordination des forces d'intervention (UCOFI), la préfecture du Val-de-Marne et Aéroports de Paris, dans la nuit du 6 au 7 mars, sur l'aéroport d'Orly. Les effectifs concernés étaient les primo-engagés des BGTA d'Orly et d'Athis-Mons, les primo-intervenants du Psig Sabre d'Orly, de la Paf et des militaires du dispositif Sentinelle, et enfin les deux unités nationales d'Intervention spécialisée (I.S.) de la gendarmerie et de la police nationales, ainsi que la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la préfecture de police de Paris. Union et coordination des acteurs du Schéma national d'intervention (SNI) étaient les maîtres mots face à une triple attaque terroriste.

L'objectif : tester les procédures prévues par le SNI, plus particulièrement l'engagement et la complémentarité des différents échelons ainsi que la coordination des unités d'intervention spécialisée. Conjointement avec la préfecture du Val-de-Marne et le groupe Aéroports de Paris, l'UCOFI, à l'origine du SNI, a donc élaboré, dans le plus grand secret, un scénario inspiré des attaques simultanées de 2015 à Paris et de celle perpétrée à l'aéroport de Bruxelles en 2016. Résultat : un exercice nocturne imposant aux unités de nombreuses contraintes, en termes de temps, de confinement des lieux, de faible luminosité et d'obligation de discrétion.

GENDCOM



Retrouvez l'intégralité de l'article relatif à cet exercice sur GendCom.

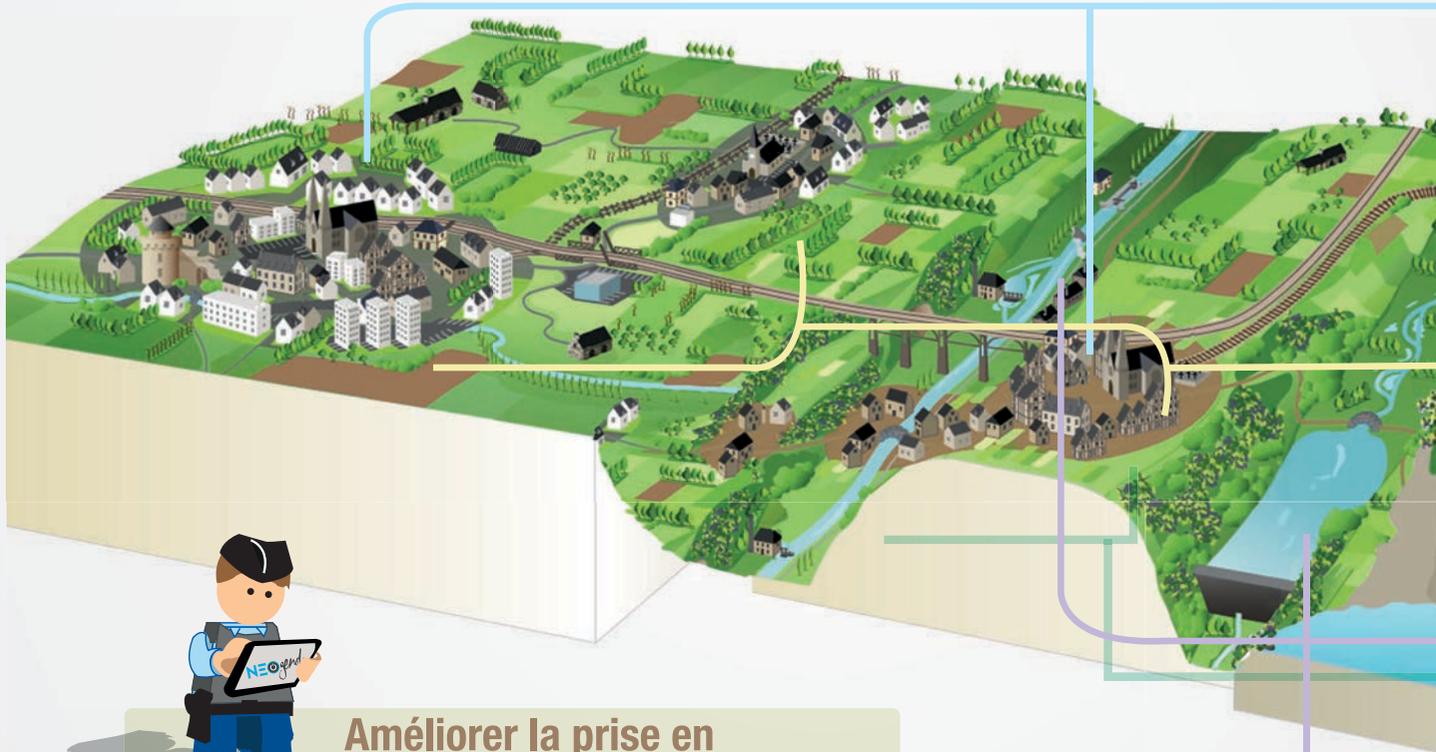
LES BONS PLANS DE LA GENDARMERIE P

Pour enrayer la chute de la fréquentation touristique en France depuis deux ans, un plan de relance national, portant sur un renforcement des dispositifs mis en place pour assurer la sécurité des touristes, a été engagé par le gouvernement le 7 novembre 2016. Jeudi 23 mars, les « Rencontres tourisme et sécurité » ont réuni, sous l'égide du ministère de l'Intérieur, et du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, professionnels du tourisme, acteurs de la sécurité et décideurs publics et privés. La gendarmerie y a présenté ses mesures pour assurer la sécurité des sites et événements particulièrement fréquentés, ainsi que des réseaux de transport sur sa zone de compétence.



Le renforcement des Brigades de coopération européennes (BCE)

Renfort de 63 agents des forces de sécurité étrangères



Améliorer la prise en charge des touristes

- 5 600 ordinateurs et 1 600 imprimantes portables ont été déployés en 2016 en ZGN
- 1 800 imprimantes portables seront acquises au premier semestre 2017, couplées aux tablettes Néogend (déploiement second trimestre 2017). Ces dernières rendent possible la consultation des fichiers en mobilité, la prise de plainte / audition en situation de proximité
- La pré-déclaration de plainte : disponible sur l'intranet gendarmerie, les militaires disposent de formulaires en 30 langues étrangères, facilitant le recueil d'éléments nécessaires aux investigations
- L'officier adjoint prévention est un acteur reconnu des divers partenaires administratifs et professionnels dans les instances départementales de prévention de la délinquance

Sécurisation

des voies navigables

- 18 brigades fluviales assurent des missions de contrôle des bateaux de plaisance



- 23 unités nautiques côtières réalisent en mer et sur le littoral leurs missions de surveillance, de contrôle de la navigation et de lutte contre les trafics. Elles agissent en lien avec les unités de la gendarmerie maritime, en répondant au principe de continuum terre-mer

POUR UN TOURISME EN TOUTE SÉCURITÉ



6 000 jours
réservistes

Patrouilles embarquées dans les transports ferroviaires, dans les zones touristiques et frontalières sensibles ainsi que sur les interconnexions majeures

entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2017

3 détachements

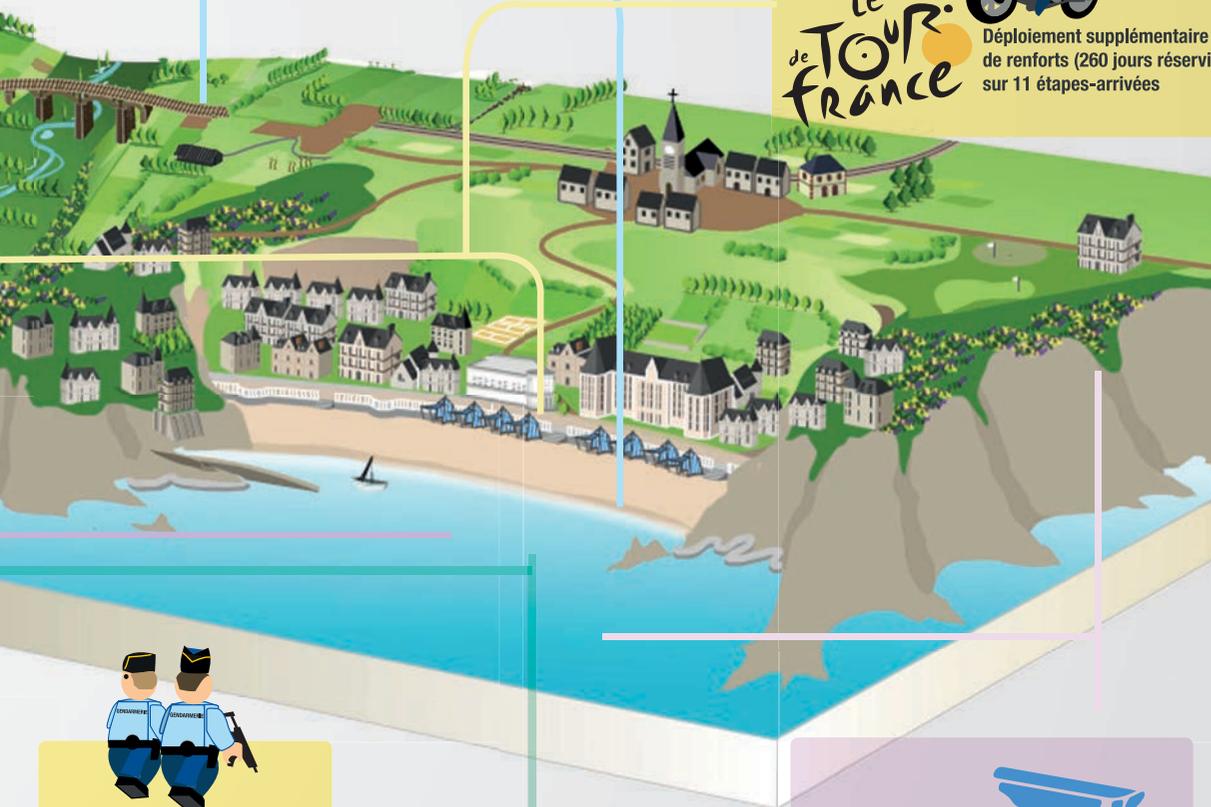
hélicoptère

mis en place à Lannion, Cazaux et Mimizan pour renforcer le contrôle de l'espace aérien en période estivale et participer aux secours



Le
de TOUR
France

Déploiement supplémentaire de renforts (260 jours réservistes) sur 11 étapes-arrivées



Renforts saisonniers

- 28,5 escadrons de gendarmerie mobile en mission de sécurisation dans les zones d'affluence saisonnière
- 18 postes à cheval saisonniers à l'étude (Mont-Saint-Michel, Puy du Fou, Baux-de-Provence...)



6 240 jours
réservistes

alloués aux groupements de gendarmerie ayant un ou plusieurs sites touristiques majeurs

entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2017



Vidéoprotection

Les sites du Mont Saint Michel et du château de Chambord sont concernés par l'enveloppe budgétaire dédiée à la vidéoprotection



LA BRIGADE DE SAINT-AIGNAN

par l'aspirante Morgane Jardillier

Avoir sur sa circonscription l'un des plus grands parcs zoologiques au monde génère son flot d'activités. Pour mener à bien leurs missions de surveillance et de protection autour du zooparc de Beauval, site intégré dans les mesures du « plan tourisme », les militaires du groupement du Loir-et-Cher, et plus particulièrement ceux de la brigade de proximité de Saint-Aignan ont intégré cette réalité à leur quotidien opérationnel.

Avec 1,3 million de visiteurs par an, le zoo de Beauval est la première destination touristique de la région Centre-Val-de-Loire. L'itinéraire pour y arriver emprunte le réseau routier départemental. Faciliter

l'accès à ce site touristique est donc l'un des objectifs communs aux gendarmes et à la direction du zoo. Les week-ends de forte affluence, l'escadron départemental de sécurité routière est largement mis à contribution. La densité d'un embouteillage est une jauge précise du nombre de visiteurs attendus. « Grâce à une bonne collaboration, nous arrivons à planifier avec eux ces journées afin que tous les acteurs soient prêts. Ils peuvent ainsi dimensionner leurs équipes, répartir les flux dès leur arrivée et éviter ainsi les encombrements », analyse le capitaine (CNE) Laurent Leuba, commandant la Cob de Montrichard-Val-de-Cher. « Depuis 2015, l'affluence est en très nette progression. Pour autant, les événements paroxystiques de ce genre sont de moins en moins nombreux, ce qui prouve que le dialogue de gestion est bien intégré. »

Si les touristes connaissent ces difficultés de circulation le temps de leur séjour, les

riverains, eux, les vivent tous les week-ends. Il a donc fallu élaborer, en collaboration avec les services du département et la direction du parc, des solutions pour pallier cette situation. Des déviations indiquant les itinéraires bis ont ainsi été installées et des aménagements sont en cours de définition. « Autant d'enjeux directement liés au zoo dont nous devons prendre la juste mesure. À nous de donner l'impulsion à tous les acteurs territoriaux », estime le colonel Éric Chuberre, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Loir-et-Cher.

Menaces multiples

Une fois sur place, le grand public est bien loin d'imaginer que derrière un parc animalier se cachent différentes menaces : vols à la roulotte, vols d'animaux, risque de disparition d'enfants, cyberattaques, menace terroriste... Le risque de fraude



Les parcs animaliers deviennent des lieux à protéger comme des banques ou des musées. La mort du rhinocéros abattu à Thoiry a relancé la question de la sécurité dans les zoos.

VEILLE SUR LES HÔTES DU PARC

est ainsi proportionnel au flux de numérique généré par le site, dont le chiffre d'affaires est en constante augmentation (plus de 10 % par an). « En se donnant de la visibilité, le parc attire malheureusement des personnes malveillantes, explique le CNE Leuba. La réponse qu'on lui apporte est avant tout une réponse de proximité. »

Faire face à une délinquance inédite

Le vol d'animaux est l'un des phénomènes de délinquance touchant le zoo. La mort de Vince, le rhinocéros blanc tué dans son enclos à Thoiry (Yvelines) et dont la corne principale a été sciée et volée, révèle une délinquance inédite. Les gendarmes de la Cob de Montrichard-Val-de-Cher n'ont toutefois pas attendu cette sordide affaire survenue en région parisienne début mars pour prendre en compte cette problématique. « C'est une préoccupation permanente, d'autant que des vols d'animaux précédemment per-

pétrés dans le zoo ont démontré que l'on a affaire à des délinquants avertis », précise l'officier.

Des patrouilles sont ainsi régulièrement effectuées, de jour comme de nuit, autour du parc. Les différentes menaces sont identifiées par la gendarmerie qui propose au zoo une offre de sécurisation. « Avec le travail conjoint de notre cellule renseignement, des référents sûreté et de la CIRJ, nous avons la capacité d'envisager toutes les problématiques, de mesurer les risques pesant sur le parc et ainsi d'adapter la vigilance des unités et de transmettre cette analyse immédiatement au directeur du zoo », indique le colonel Chuberre.

Un interlocuteur privilégié

En appui des deux Référents sécurité (R.S.) présents sur tout le département, des correspondants sécurité ont également été formés au niveau des unités

territoriales. « L'ensemble de la brigade participe à cette action de proximité et est en mesure d'intervenir dans le parc. Toutefois, nous privilégions un fonctionnement fondé sur le développement de relations interpersonnelles », précise le major Dominique Kowalski, commandant la brigade de proximité de Saint-Aignan. Ainsi, au sein de l'unité, l'adjudant-chef Ludovic Sorin est devenu l'interlocuteur privilégié du zoo. « Il est indispensable que nous suivions l'évolution permanente du parc. Cela demande un travail de proximité et une adaptation constante », explique le sous-officier. Une mission au long cours, d'autant que le succès d'un parc tel que celui de Beauval réside dans son perpétuel renouvellement.

CES VILLES QUI PARRAINENT LES GENDARMES

par l'aspirante Morgane Jardillier

Le parrainage remonte en France au XV^e siècle. Mais ce n'est qu'au XVIII^e siècle, sous le règne de Louis XV, que des villes, des provinces et même des corporations financèrent, puis donnèrent leur nom à des navires de guerre pour lesquels elles avaient été invitées à verser leur contribution par le ministre Choiseul Stainville. Grâce à ces dons, il fut possible de construire en grande partie une flotte de guerre en France. Ainsi, l'association des villes marraines, constituée en 1986, rassemblait à l'origine des collectivités parrainant un navire de guerre de la Marine nationale. Puis, en 1995, l'armée de l'Air a été associée au projet, suivie en 1996 par les formations de l'armée de Terre et, enfin, en 1999, par celles de la gendarmerie. Aujourd'hui, l'aspect financier de ce parrainage a disparu au profit de la promotion du lien Armée-Nation.

Un privilège authentique

Dès l'obtention de l'agrément par l'autorité militaire (le DGGN pour la gendarmerie) et de la décision unanime de l'assemblée délibérante de la collectivité pressentie, la cérémonie de parrainage peut avoir lieu. C'est un événement unique dans la vie de la collectivité et de l'unité concernées. Chacune ne peut avoir qu'une seule et unique marraine et ce, pour toute la durée de son existence. Ce parrainage contribue aussi à modifier la perception que les élus et la population pourraient avoir sur les forces armées. Il présente, à ce titre, un intérêt particulièrement fort pour la gendarmerie, et notamment la mobile, puisqu'il permet de mettre en avant sa proximité avec la population.

L'association des villes marraines permet d'instaurer un rapport privilégié entre une collectivité, sa population et les personnels de l'unité opérationnelle militaire qu'elle parraine. Elles sont à ce jour 150, dont 15 en gendarmerie, à bénéficier de ce dispositif. Vecteur d'échanges et de rencontres, il participe, entre autres, au rayonnement de la gendarmerie sur le territoire et contribue à renforcer le lien Armée-Nation.



GR. © ADJ.D. Mendiboure

« Les habitants d'Issy-les-Moulineaux (92) sont très attentifs à la présence des personnels du régiment aux cérémonies patriotiques et culturelles que la municipalité s'honore à organiser. »

TÉMOIGNAGE



Le colonel Jean-Pierre Aussenac, commandant le 2^e régiment d'infanterie de la garde républicaine, livre son regard sur le parrainage de son unité par la ville d'Issy-les-Moulineaux.

« Ce parrainage témoigne du lien qui unit le régiment aux acteurs de la société civile et de l'engagement des élus et des citoyens envers les forces de sécurité. Les habitants sont très attentifs à la présence des personnels du régiment, notamment lors des cérémonies du Souvenir. Cela participe à les rendre plus vivantes et plus fortes. Chaque fois, la population, dans sa grande diversité, vient spontanément au contact des militaires. Il y a, dans ces moments-là, une forme de fierté partagée. C'est une forme de "journée du patrimoine" qui permet à chacun de pouvoir apprécier les compétences variées, parfois méconnues des gardes. Les élus sont très attentifs à la vie du régiment et ne manquent pas une occasion de souligner leur reconnaissance. Le parrainage permet de traduire concrètement le lien entre les armées et la Nation. Il démontre l'étroite imbrication entre l'engagement permanent des uns et le soutien, voire la volonté de participer des autres, notamment à travers la volonté de servir dans les réserves ou au sein de la garde nationale. Ce parrainage est, en somme, un partenariat gagnant-gagnant ! »



LA GENDARMERIE AU CŒUR DE LA « ZONE ROUGE »

par le capitaine Éric Costa

La France et l'Irak ont interrompu leurs relations diplomatiques à la suite de la première guerre du Golfe en 1991. Depuis 2004, année de la réinstallation d'un nouvel ambassadeur français à Bagdad, les liens ont été renoués. La situation sécuritaire de ce pays restant toutefois comparable à celle d'une nation en guerre civile, la France, pour y défendre ses emprises diplomatiques, s'appuie, depuis 13 ans, sur un dispositif adapté, conduit par la sécurité-protection du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

La France a choisi d'installer son enceinte diplomatique en « zone rouge » et non pas dans le secteur ultra-sécurisé de Bagdad, appelé « zone verte », qui accueille notamment le parlement et les services du gouvernement irakiens ainsi que l'immense ambassade des États-Unis. Même si les attentats sont réguliers dans la capitale irakienne et les tirs extérieurs assez fréquents, il était important pour la France d'être représentée au cœur des populations locales.

Un détachement de gendarmerie, placé sous la responsabilité de la sécurité-protection du GIGN, assure la protection des diplomates, des divers agents de l'ambassade et des emprises françaises. Il se compose de militaires du GIGN, de Techniciens d'escorte d'autorité et de sécurisation de site (TEASS) et de Gendarmes mobiles (G.M.), détachés sur

place pour une durée de trois mois. L'ensemble, dont le détail doit rester confidentiel pour des raisons évidentes de sécurité, représente une trentaine de militaires. « L'ouverture de cette mission, en 2004, s'est faite dans un contexte très difficile : une ambiance dégradée, voire chaotique et des conditions de vie spartiates, explique le capitaine Rémy G., commandant en second de la sécurité-protection. Actuellement, la dangerosité n'est plus la même que lors des premiers détachements, mais les conditions d'exécution demeurent rustiques. En particulier du fait de la promiscuité et du confinement. » La localisation des emprises diplomatiques françaises en zone rouge a par ailleurs conduit le GIGN à adapter ses modes opératoires, son organisation et ses matériels à « la mission Bagdad ».

Protection de la plus haute autorité

Le GIGN est exclusivement dédié à la protection de l'ambassadeur. Les rapports entre l'autorité et ces experts de la sécurité se construisent autour de deux intérêts pouvant sembler antagonistes : la nécessité pour l'ambassadeur de rayonner et la préservation de son intégrité physique. « *Le chef de détachement est avant tout un conseiller technique en matière de sécurité. En fonction des situations et de différents paramètres, nous devons tout mettre en œuvre afin de permettre à l'ambassadeur de mener à bien sa mission. Si nous sommes amenés à émettre des réserves, il sait qu'elles ne sont pas formulées sans raison et le plus souvent il les comprend et les accepte, même si cela peut parfois contrarier son travail,* précise Rémy G. *En fonction de l'évolution de la situation sécuritaire du pays, nous élevons ou abaïssons le curseur. Pour autant, l'ensemble des militaires conserve le même niveau de vigilance en tout temps, ce qui peut être éprouvant sur la durée, et une grande discipline quel que soit le degré de menace.* »

Une sécurité renforcée pour tous

Toute sortie de l'emprise diplomatique est interdite sans escorte. Toute demande d'autorisation doit être faite au moins 48 heures à l'avance afin d'effectuer les éventuelles reconnaissances. Le GIGN ne pouvant pas se démultiplier, la sécurisation des déplacements des autres autorités (attaché de sécurité intérieure ou attaché de défense) est confiée aux TEASS. Ces derniers sont également sollicités pour escorter tout autre personnel de l'ambassade amené à quitter l'emprise, à l'instar d'un agent administratif qui se rendrait à l'aéroport pour partir en congés. Gendarmes mobiles ou gardes républicains, les TEASS sont sélectionnés et formés par le GIGN. « *Hormis l'ambassadeur, nous escortons tout personnel en rendez-vous extérieur* », raconte l'adjudant-chef Bruno Ponche, de l'EGM 11/9 de Villeneuve-d'Ascq et breveté TEASS depuis 2013. Et le militaire tout juste de retour d'Irak de préciser : « *Quoi qu'il en soit, la totalité de l'effectif est engagée sur chaque mission. Seules deux sorties simultanées peuvent être autorisées. Quand il faut faire des choix, c'est au chef de détachement du GIGN de trancher.* » Une fois la mission attribuée aux TEASS, ces derniers la préparent jusqu'au choix de l'itinéraire, en fonction des renseignements d'ambiance obtenus, parfois

Personnel de la sécurité-protection utilisant un drone pour reconnaître la zone.



GIGN © Milia



Escorte d'autorité assurée par des TEASS.

© D.R.

même en dernière minute. Leur manœuvre tactique est validée par le GIGN avant exécution. « *Malgré le risque avéré sur ce territoire, nous n'avons jamais été accrochés lors d'une mission d'escorte durant mon séjour. Nous appliquons les techniques enseignées et, dans la mesure du possible, nous circulons discrètement. Il faut malgré tout une part de chance* », confie-t-il. Les TEASS peuvent aussi être engagés sur une mission aux côtés des militaires du GIGN, comme ce fut le cas le 2 janvier 2017, à l'occasion de la visite officielle du président de la République. Dans cette manœuvre pilotée par l'unité

d'élite, chacun travaille côte à côte, tout en conservant ses objectifs et ses moyens respectifs.

Un site sous haute surveillance

La sécurisation de l'ambassade est l'affaire de tous mais elle constitue la mission essentielle et prioritaire des gendarmes mobiles qui veillent en permanence sur l'enceinte. « *Notre détachement sécurise l'emprise diplomatique 24h/24. De manière active, par des patrouilles intérieures le long de l'enceinte, et passive grâce à la vidéosurveillance. Nous sommes appuyés par un dispositif de policiers irakiens sur*

le périmètre extérieur », détaille le major Christophe Papadopoulos, chef du détachement de l'EGM 11/6 de Marseille, rentré d'Irak en janvier dernier. Les G.M. sont également chargés du contrôle des accès, que ce soit pour les visiteurs, les demandeurs de visa, les livraisons ou encore les employés locaux résidant à l'extérieur. S'ajoute à tout cela la gestion de la partie logistique de l'ambassade, depuis l'eau potable jusqu'au carburant alimentant les groupes électrogènes. Le rythme d'emploi soutenu oblige tous les militaires, du gendarme au gradé, à contribuer de la même façon à la bonne exécution du service. Et ce, dans des conditions rustiques d'hébergement et une chaleur omniprésente (supérieure à 50 °C en été). « Le détachement est uniquement composé de volontaires. Ils se sont bien préparés physiquement et psychologiquement. Malgré le contexte d'enfermement permanent, la maturité et l'expérience des hommes, ajoutées à la bonne cohésion du groupe, permettent de garder le moral au beau fixe », estime le major. Plus de dix années sur ce territoire à haut risque ont ainsi permis à la gendarmerie, et au GIGN en particulier, de se forger une solide expérience et de mettre en valeur toute l'étendue de leurs savoir-faire. Au fil des missions, les gendarmes ont su gagner la confiance et la reconnaissance pleines et entières du ministère des Affaires étrangères et du développement international.



Membre du GIGN participant à la sécurisation de l'ambassade.

GIGN © Milla

ZOOM SUR

La France exporte son savoir-faire



La France, reconnue sur le plan international pour son expertise en gestion démocratique des foules, forme régulièrement des forces de police étrangères. En avril 2016, lors de la visite officielle en Irak de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, le Premier ministre irakien Haydar al Abadi a, d'ailleurs, sollicité le concours de la France pour former ses forces de police. En effet, le maintien et le rétablissement de l'ordre sont actuellement assurés par l'armée irakienne. Une fois validée, cette mission a été conjointement confiée à la gendarmerie et à la police nationales. Un financement de 300 000 € a été accordé par la direction de la coopération de sécurité et de défense, afin de former un bataillon de la police irakienne, de le doter de dix lance-grenades, de munitions lacrymogènes nécessaires à l'instruction et, enfin, d'équiper intégralement une de ses trois compagnies en matériels et équipements individuels.

« La mission est complexe pour plusieurs raisons. Il nous faut en effet définir un programme pédagogique commun entre la gendarmerie et la police ; travailler dans un contexte sécuritaire dégradé, hors zone verte, qui oblige à la mise en place d'un dispositif de protection conséquent ; et, enfin, adapter notre doctrine au cadre légal irakien ainsi qu'au niveau initial des forces locales, encore inconnu à ce jour », confie le lieutenant-colonel Patrice Vallée, chef du bureau Afrique du Nord et Moyen-Orient à la direction de la coopération internationale.

Cette formation a d'ores et déjà débuté sur le territoire irakien. Elle s'échelonne en trois temps. La première session, du 13 mars au 7 avril 2017, dispensée par trois G.M. et trois CRS, sous le commandement d'un officier G.M., a permis la formation de trente formateurs irakiens qui ont ensuite eux-mêmes formé une première compagnie. La deuxième session, du 5 au 28 avril, encadrée par quatre G.M. et quatre CRS sous le commandement d'un officier CRS, a pour objectif de superviser les formateurs irakiens qui formeront la deuxième compagnie. Enfin, la dernière phase, programmée pour octobre ou novembre 2017, permettra l'évaluation du niveau de compétence des formateurs irakiens, des acquis des différentes compagnies et du professionnalisme atteint par le bataillon au complet.

CARTOGRAPHIER L'ÉPHÉMÈRE

par la capitaine Céline Morin

Outil innovant, autonome et projetable, le Système de cartographie de crise (SC2), conçu par le Centre de planification et de gestion de crise (CPGC), permet de produire des cartes à jour des dernières données IGN et d'intégrer les modifications environnementales provoquées par une crise d'origine naturelle ou humaine.



« Le CPGC a pour mission d'appuyer les échelons territoriaux de commandement sur tous les aspects de gestion de crise et de grands événements en proposant des solutions adaptées. Pour être plus efficaces, nous avons besoin d'outils performants », présente le colonel Éric Vankerrebrouck, commandant en second du centre. « Le SC2, qui est un pur produit du CPGC, fait partie de ces outils. » À l'origine de ce système de création et de production d'images cartographiques

de crise, deux officiers : les lieutenants-colonels (LCL) Thibaut Lucazeau et Christophe Blanc. Au fil des missions du CPGC, ces derniers ont en effet constaté que les cartes à disposition ne reflétaient pas toujours la réalité, du fait de leur ancienneté ou d'une crise, d'origine naturelle ou humaine modifiant l'environnement physique (tremblement de terre, avalanche, inondation, ZAD, teknival...). S'appuyant sur les évolutions technologiques, les deux officiers ont



Présenté au *Shield Africa* en février 2017, le SC2 a reçu le trophée de la résilience sociale du haut comité français de la défense civile en 2015 et le prix de l'Audace l'année suivante.

alors imaginé, dès 2013, une solution technique en mesure de pallier cette obsolescence et d'apporter toutes les informations pertinentes et nécessaires à la manœuvre opérationnelle. Ils ont ensuite trouvé des partenaires, tels que la société l'Avion Jaune, des fournisseurs de matériels capables de contribuer au développement d'un prototype, et enfin le financement nécessaire.

Cartographier 200 km² en moins de 4 heures

Le SC2 comprend donc un module terre, qui est une chaîne projetable de production de cartes grand format. Il se compose d'une station informatique et d'une imprimante A1 ou A0, permettant la production rapide de cartes (une par minute) sur différents supports (classique, indéchirable, résistant à l'eau). Ce module intègre les données numériques les plus récentes de l'IGN afin de produire les cartes nécessaires à la planification et à la conduite des opérations.

Le deuxième volet de ce projet, le module air, est un système aérien d'acquisition d'orthophotographies comprenant notamment un *pod* rapidement fixable sur un hélicoptère. Ce dispositif permet de prendre des photos verticales géoréférencées de la zone. Au terme de la mission aérienne, les centaines de photos prises et les données géographiques associées sont intégrées dans le module



Avant le vol, l'opérateur SC2 et l'équipage de l'hélicoptère font le point sur les conditions aéronautiques. Le logiciel du pod air élabore une stratégie d'acquisition orthophotographique (plan de vol) en fonction des données enregistrées (point d'entrée de la zone à cartographier, altitude de vol, etc.).



terre où elles sont traitées afin de créer une image cartographique unique de la zone survolée. « Bien que les prises de vue aient été réalisées à plusieurs centaines de mètres de hauteur, la résolution de la mosaïque d'images est extraordinaire. Elle permet ainsi de zoomer dans l'image jusqu'à de très grandes échelles pour visualiser un détail du terrain, précise le LCL Blanc. On obtient ainsi une photographie verticale géoréférencée qui possède les mêmes caractéristiques qu'une carte. À ce titre, on peut l'enrichir d'une quantité de données géographiques ou tactiques. » Concrètement, en moins de quatre heures, le dispositif permet de cartographier au maximum 200 km² et d'obtenir en temps réel l'image cartographique d'une situation. « C'est une mine d'or en termes de renseignements. Cela permet de comprendre immédiatement la nature d'un problème et d'en appréhender les enjeux. Grâce au géoréférencement, nous sommes, par exemple, en capacité de mesurer des distances, des surfaces et de préparer précisément une intervention. Cette connaissance du terrain et des positions de l'adversaire limite par ailleurs les risques de surprise, apportant ainsi un gage de sécurité supplémentaire pour les forces engagées, poursuit le LCL Blanc. Le SC2 est donc un véritable outil d'aide à la décision, à la planification et à la coordination des opérations. Ses ap-

plications sont multiples: du dossier d'objectif P.J. aux grandes manœuvres gendarmerie (ZAD, teknival ou événements climatiques). »

À peine opérationnel, le SC2 a ainsi été employé sur le site du campement de la Lande à Calais, sur les stades de l'Euro de football, les ZAD de Notre-Dame-des-Landes, Roybon, Agen, ou encore les sites des commémorations de la bataille de la Somme.

Extension du projet pour couvrir 90 % du territoire métropolitain

« Le prototype est en attente de certification aéronautique, mais le directeur général a, d'ores et déjà, validé la phase de développement du projet, précise le COL Vankerrebrouck. En plus du prototype, nous devrions ainsi pouvoir faire l'acquisition de trois nouveaux pod air, qui seraient basés à Montpellier, Bordeaux et Issy-les-Moulineaux et de six modules terre implantés à Issy-les-Moulineaux, Montpellier, Bordeaux, Metz, Lyon et Rennes. Cette répartition nous permet-

trait de couvrir 90 % du territoire métropolitain dans un délai de trois heures, par projection des modules terre ou air. Pour les armer, nous allons recruter dans les régions concernées des opérateurs qui suivront une formation de trois semaines à la DGGN, avant de retourner dans leurs unités d'affectation avec les systèmes de cartographie de crise. »

ZOOM SUR



Le financement du SC2

La mission innovation participative du ministère de la Défense a contribué au projet à hauteur de 100 000 € et la DGGN pour un montant de 40 000 €. Les concepteurs ont également reçu le soutien du Comsop (Commandement du soutien opérationnel) pour la rédaction des contrats et la gestion des budgets, et celui des forces aériennes de gendarmerie, notamment pour les vols d'essai conduits en mai et octobre 2015.



DOSSIER

LES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

Véhicules, habillement, armes, munitions, protections balistiques, matériels techniques... Toute une logistique, portée par des personnels militaires et civils, soutient la réussite de notre manœuvre opérationnelle. *GenD'Info* vous fait pénétrer dans ces coulisses en vous ouvrant les portes du Service de l'achat des équipements et de la logistique (Saelsi), chargé de définir, d'acheter et de livrer, parfois sous le signe de l'urgence, les matériels et équipements aux unités.



UN SAVOIR-FAIRE LOGISTIQUE AU SERVICE DE L'OPÉRATIONNEL

par la capitaine Céline Morin

Véhicules, habillement, armes, munitions, matériels techniques... Le Service de l'achat des équipements et de la logistique (Saelsi) s'occupe de trouver, d'acheter et de livrer le plus rapidement possible aux unités les équipements dont elles ont besoin. Des missions qui ne vont pas sans quelques contraintes, notamment liées à la rigueur des marchés publics, ainsi que l'explique le chef du Saelsi, M. Michel Vilbois, qui revient également sur les enjeux.

Quelles sont les missions du Saelsi ?

Le Saelsi est la fusion, au 1^{er} janvier 2014, des sous-directions de l'équipement et de la logistique de la gendarmerie et de la police et de leur équivalent côté sécurité civile. Il a donc repris les missions de ces trois entités. Notre métier se définit à travers trois objectifs : définir les équipements et matériels dont ont besoin les personnels ; mettre en place le support juridique pour les acquérir ; et enfin en assurer la livraison et la maintenance. Cela correspond à nos trois sous-directions : équipement, achat, logistique.

Comment se traduisent ces trois missions ?

Dans le cadre de la définition des équipements, nous recevons les expressions émanant des directions, essentiellement de la DOE. Mais il nous faut également être à l'écoute des besoins du terrain. Les différents groupes de travail et commissions, au sein

desquels il y a systématiquement un représentant du Saelsi, nous permettent d'être au contact des unités. Il existe par ailleurs au sein du CFMG, un groupe de militaires référents, chargé de nous faire remonter les besoins, mais aussi les difficultés dans le domaine de l'équipement. Le processus de dialogue de commandement favorise aussi cette remontée. Enfin, le Saelsi se rend régulièrement au sein des formations administratives. Une fois le besoin validé et les moyens budgétaires attribués, l'étape suivante consiste à mettre en place le support juridique. Cette phase comporte de multiples procédures, de la rédaction du cahier des charges à la notification du marché, pouvant être perçues comme un frein. Elles permettent pourtant de garantir la qualité juridique de nos marchés. Enfin, le volet logistique englobe les commandes et la gestion budgétaire inhérente, la livraison, généralement au

Centre national de soutien logistique (CNSL) du Blanc ou directement dans les formations administratives, l'inscription des matériels livrés dans le système d'information logistique et comptable de la gendarmerie, et enfin le pilotage de la maintenance et le remplacement des équipements défectueux.

Comment le service est-il organisé pour mener à bien ses différents engagements ?

Nous sommes 460 : pour moitié des militaires, officiers et sous-officiers de gendarmerie, mais aussi Octa et CSTAGN ; l'autre moitié étant issue de la police nationale. Nous comptons 21 statuts différents. C'est à la fois le résultat de la fusion des services et de la diversité des métiers nécessaires à notre fonctionnement. Au niveau central, nous sommes 200 pour remplir les trois missions que j'ai citées. Nous avons ensuite des services de support logistique délocalisés. Côté

gendarmerie, le CNSL réceptionne les matériels et en assure la recette technique, puis la distribution. L'établissement central logistique de la police nationale se trouve quant à lui à Limoges, avec une antenne en région parisienne, le Centre de recherche et d'expertises de la logistique (Crel). Ce service mixte gendarmerie-police est un bureau d'études et de tests techniques préalables à toute commande. Enfin, nous avons un établissement de soutien logistique de la sécurité civile à Jarnac. Depuis trois ans, nous avons développé des compétences croisées. Limoges, en sa qualité de centre d'expertise en matière d'aménagement automobile, reçoit de plus en plus de véhicules gendarmerie. Aujourd'hui, nous lançons d'ailleurs un programme de réhabilitation des TRM 2000. Quant au CNSL, expert en gestion logistique, il traite la totalité du stock de GPB de la gendarmerie et de la police. Demain, il gèrera également

le stock commun de munitions. L'idée est d'optimiser les procédures en spécialisant chacun sur ses points forts.

Dans le contexte sécuritaire que nous connaissons depuis 2015, le Saelsi a rapidement été plongé dans le feu de l'action...

Depuis janvier 2015, nous avons en effet mis en œuvre une série de plans d'équipement des forces : plan de lutte antiterroriste, plan de lutte contre l'immigration clandestine, plan Bac/Psig sabre et aujourd'hui plan de sécurité publique. Cela s'est traduit par la mise en place de commandes importantes. On peut dire que le Saelsi a passé son "stress test" avec succès. Nous avons livré tous les matériels dans les temps demandés. Par exemple, nous avons entièrement équipé les 150 Psig Sabre avant même que certains ne basculent dans ce format. Aujourd'hui, dans le cadre du plan de sécurité publique, nous travaillons à la livraison de lots balistiques, de GPB individuels pour les réservistes, de couvertures et de tenues anti-feu pour les gendarmes affectés en ZSP.

Comment vous assurez-vous de la qualité des équipements mis en service ?

La première étape se déroule au Crel. En plus de rechercher des produits innovants, par exemple pour remplacer les grenades offensives, celui-ci teste les échantillons livrés par les industriels en réponse à l'appel d'offres. Il nous donnera par exemple son avis d'expert technique sur la résistance balistique des gilets pare-balles avant que nous ne



Sirpa Gend © IMAJ F. Balsano

choisissions un fournisseur et ne passions commande. La recette technique s'effectuera ensuite au CNSL. Un échantillon de chaque lot sera ainsi testé afin de s'assurer du respect du cahier des charges. Aucun GPB n'est mis en service sans que son lot n'ait été testé. Nous évitons ainsi que le fournisseur ait la tentation de baisser en qualité entre ce qu'il nous a présenté en échantillon et ce qu'il nous livre. Nous avons fait ce choix notamment pour la balistique et les munitions. C'est ce qui explique que nous puissions connaître des ruptures d'approvisionnement. En 2016, nous avons été amenés à refuser certains gilets pare-balles féminins parce que nous n'avions pas le niveau de qualité requis

Quels enjeux poursuit le Saelsi à court-moyen terme ?

Notre mission est de livrer les unités rapidement et en quantité suffisante. Pour être réactif, il nous faut avoir une bonne connaissance des fournisseurs et des contraintes du marché, et surtout anticiper les besoins.

Nous sommes déjà capables de le faire pour les véhicules et les munitions.

Cette année, nous avons pour objectif d'apporter aux commandements des formations administratives la meilleure connaissance possible de la nature et des dates de livraison des matériels. Cette visibilité est un enjeu de management et de commandement. Nous allons donc mettre en place, à compter du 15 mars, sur le forum commandement, un tableau de livraison des véhicules par formation administrative.

Notre deuxième enjeu est d'assurer, à compter du 2^e trimestre 2017, une totale lisibilité de la commande et de la livraison des munitions. Cela se fera grâce au lancement du projet « *distribun* », qui permettra aux unités, dont le niveau doit encore être décidé par la DOE, de commander ses munitions en fin d'année N-1. L'idée est d'avoir recours à un prestataire privé qui gèrera les stocks conservés au Blanc et l'envoi des munitions dans des délais très courts. Nous

pourrons ainsi à tout moment connaître la consommation de cartouches d'instruction et l'état global des stocks, identifier les potentielles ruptures, répondre rapidement à une augmentation des besoins, etc.

Nous avons par ailleurs, depuis 2015, la nécessité de développer les moyens de protection des personnels. Par exemple, le gilet porte-plaques, conçu par un commandant de police et un capitaine de gendarmerie du Saelsi, est désormais en dotation dans les Psig Sabre et les B.T. Dans le même esprit, on pourra proposer prochainement un gilet à la fois balistique et tactique, c'est-à-dire ayant une capacité d'emport associée à une protection balistique. Un prototype est en expérimentation dans le Val-d'Oise.

Pour mener à bien ces actions, il faut prendre en compte l'évolution des missions, qui se traduit souvent par l'augmentation du nombre d'équipements. Or, la capacité d'emport et la résistance physique des personnels ne sont pas infinies. Il faut intégrer ce facteur dans le choix et la conception des équipements.

Un autre de nos enjeux majeurs est de fournir aux gendarmes l'équipement le plus moderne possible. Cela nous conduit notamment à réfléchir au mode d'acquisition des matériels. Pourquoi en effet ne pas avoir recours à la location, par exemple pour les véhicules. Avec le développement de Néogend et des équipements mobiles, cette piste de réflexion, menée en interne, est parfaitement imaginable.

ACHATS ... COMMENT ÇA MARCHE ?

par le capitaine Éric Costa

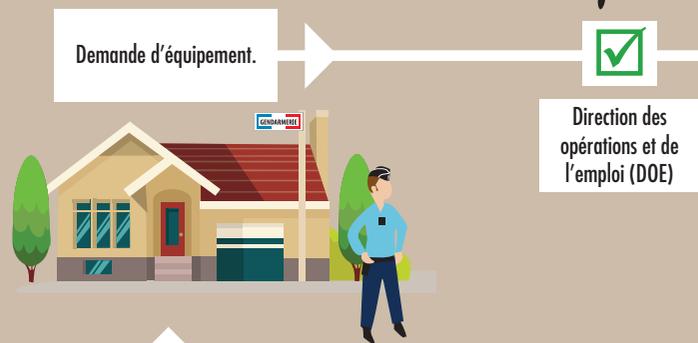
La mise à disposition des équipements nécessaires à l'exercice des missions des personnels et des services de la DGGN, de la DGPN et de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises n'est possible qu'après la passation d'un marché auprès d'un fournisseur. Cette mission est celle de la Sous-direction de l'achat (SDA) du Saelsi, appuyée par la Sous-direction des équipements (SDE).

« La sous-direction de l'achat a pour mission de prendre en compte une expression en besoin émanant des unités de terrain et de la transformer en marché public », explique le colonel Luc Linglain, adjoint au SDA. La politique d'achat menée doit se plier aux exigences de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de ses décrets d'application n°2016-360 (marchés publics) et n°2016-361 (marchés de défense ou de sécurité) du 25 mars 2016. Ces textes garantissent le respect des prin-

cipes de liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

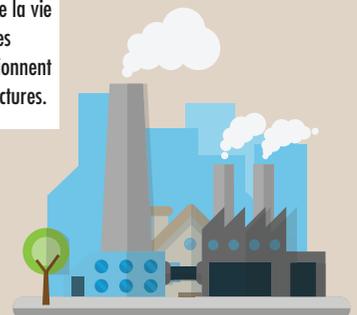
La durée moyenne entre l'étude initiale de l'expression du besoin et la livraison dans les unités est de 6 à 8 mois. Ce délai peut être allongé en cas de contraintes techniques ou juridiques mais aussi raccourci si nécessité impérieuse ou si une décision de l'État ne tolère aucun retard, à l'instar du renforcement des réserves opérationnelles.

DE L'EXPRESSION DU BESOIN À L'APPEL D'OFFRES

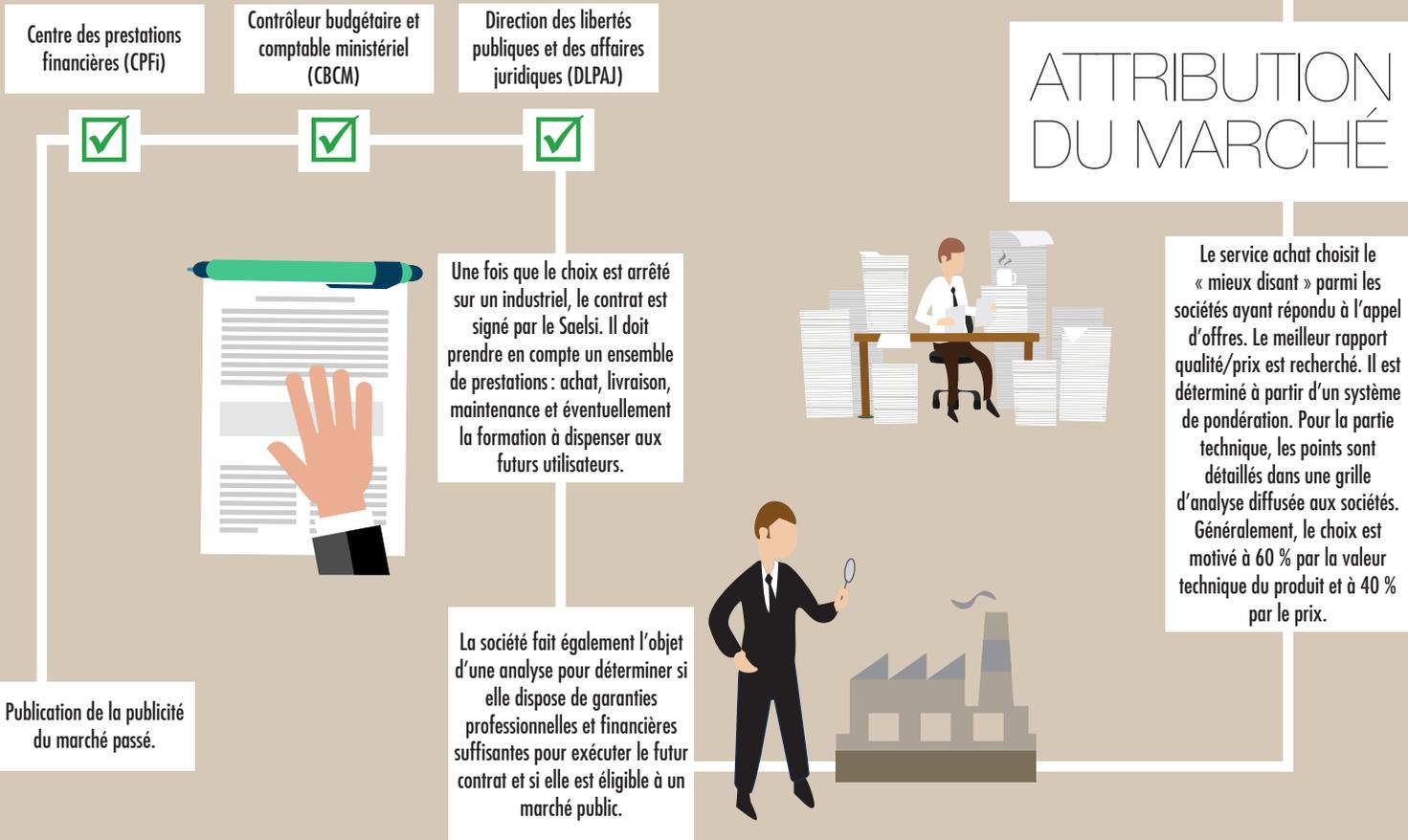
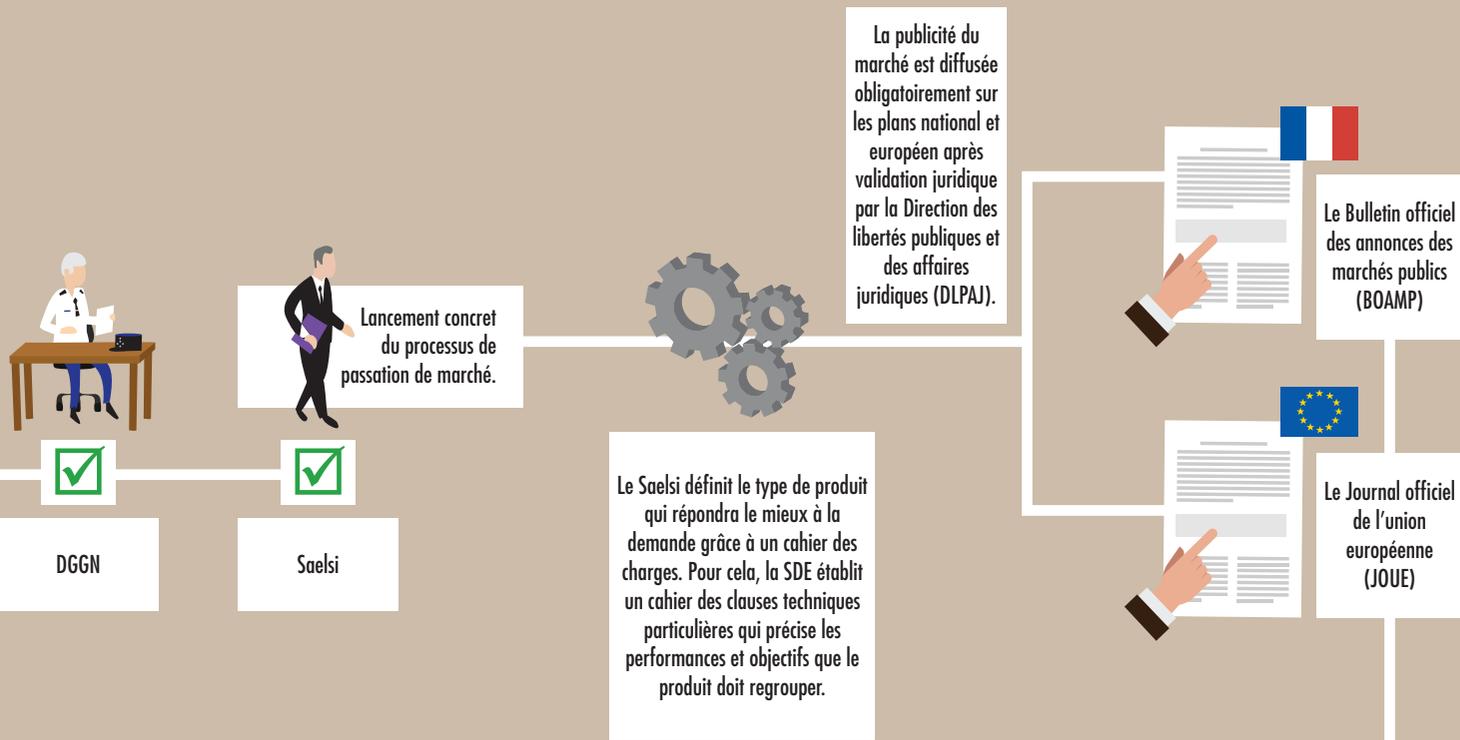


Les commandes sont ensuite livrées au niveau des différentes régions qui répartissent les produits selon les directives de la Sous-direction de la logistique (SDL).

Le Saelsi effectue un contrôle qualitatif et quantitatif sur chaque lot livré tout au long de la vie du marché. Ces vérifications conditionnent le paiement des factures.



DE LA PRODUCTION À LA LIVRAISON



LA LOGISTIQUE DES VÉHICULES CLÉ EN MAIN

par Angéline Gagneraud

En gendarmerie, des véhicules adaptés sont indispensables à l'efficacité de la manœuvre opérationnelle. De leur performance dépend la réactivité des unités et, par conséquent, le service rendu à la population. La sous-direction de la logistique du Saelsi anticipe donc les besoins et met tout en œuvre pour raccourcir les délais entre commandes et livraisons. *Gend'Info* lève le voile sur la conduite de ces opérations et sur les nouveautés 2017.

L'outre-mer

Depuis 2015, une grande partie des moyens roulants pour l'outre-mer sont achetés directement sur place, grâce au système des crédits déconcentrés. De cette manière, il n'est plus question de délais d'acheminement dépendant du Saelsi, ni pour les véhicules, ni pour les pièces détachées.

ZOOM SUR



La rénovation des P4 et TRM 2000

Utilisés par les EGM lorsqu'ils sont en déplacement outre-mer ou en métropole pour le maintien de l'ordre en milieu rural, ces véhicules tactiques de gamme militaire sont en cours de restructuration en profondeur (révision des organes de sécurité moteur, caisse, etc.). La sous-direction de la logistique s'est fixé pour objectif une rénovation de cinq rames tactiques par an, chaque rame étant composée de deux P4 et de dix TRM 2000 afin de pouvoir équiper sans difficulté un EGM.

Septembre/octobre

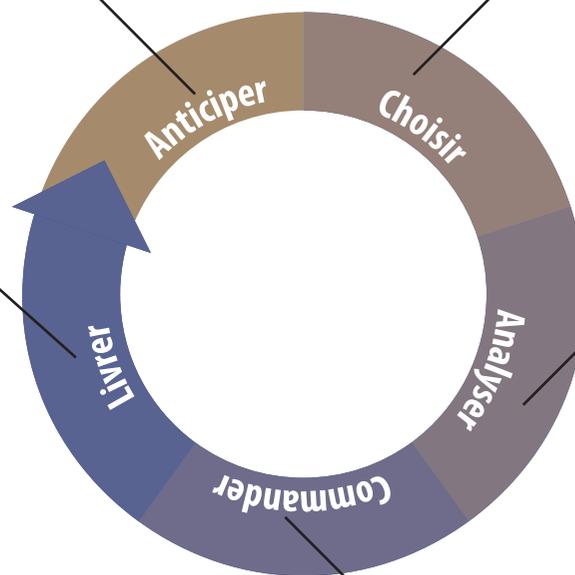
La sous-direction de la logistique analyse les besoins annuels des régions et réalise une prospective à A + 1. Elle cible, selon les typologies, les véhicules à remplacer en priorité. Le renouvellement d'un véhicule est décidé selon le kilométrage (rentré par les centres de soutien automobile gendarmerie dans Vulcain) et l'âge du véhicule.

Novembre/décembre

Les formations administratives, désormais interrogées lorsqu'un véhicule a atteint la double réforme km/âge, rendent leur copie. Elles choisissent alors, selon un catalogue, trois ou quatre modèles auprès de différents constructeurs. Cela permet de répondre aux besoins réels du terrain.

À partir de juin et durant toute l'année à venir

Les véhicules sont livrés au fil de l'eau au sein des formations administratives avec tout l'équipement intérieur et extérieur nécessaire. La formation administrative achemine alors les véhicules auprès des unités selon sa prévision ou en fonction des priorités et urgences. Désormais, tous les moyens roulants livrés sont également immatriculés, ce qui représente un véritable gain de temps pour les unités qui les perçoivent clé en main.



Janvier/février

La sous-direction de la logistique analyse tous les critères de gestion selon les marchés et la ressource financière imposée. Cette année, elle a accédé à 80 % des besoins exprimés par les formations administratives.

Mars/avril

La sous-direction de la logistique commande les différents véhicules auprès des industriels. Cette année, 40 % des moyens roulants ont été anticipés et précommandés dès novembre 2016, afin que les formations administratives soient livrées le plus tôt possible.

Certains délais sont toutefois incompressibles : « Les industriels construisent tous les véhicules sur commande, ils n'ont plus de stock », explique le colonel Xavier Lejeune, sous-directeur. À court terme, les temps de livraison pourraient être réduits en mettant en place une livraison directe entre les industriels et les unités territoriales, sans passer par les régions.

AIN

Selon les remontées du terrain, le Duster répond aux attentes des unités, tant en plaine qu'en zone montagneuse. En 2016, sur les 3 300 véhicules achetés, 540 étaient de type Duster. En 2017, au nombre de 370, ils représenteront 12 % des achats.

CHIFFRES CLÉS

123 Le parc des moyens roulants de la gendarmerie représente 30 000 véhicules. Parmi eux, 800 sont issus de saisies judiciaires et 500 sont des voitures achetées d'occasion, notamment au bénéfice des unités de recherches. La sous-direction de la logistique achète environ 3 300 moyens roulants par an, pour un montant unitaire d'environ 20 000 €. Son budget global avoisine ainsi 60 millions d'euros. Désormais, compte tenu des évolutions et des besoins des unités, deux tiers du prix du véhicule sont consacrés au châssis et un tiers aux équipements intérieurs et extérieurs. Le parc de voitures est dit « vieillissant » à partir de 200 000 kilomètres et 8 ans de mise en circulation ; pour les motocyclettes, à partir de 110 000 km sans critère d'ancienneté de mise en service. En fonction des conditions d'emploi et des particularismes locaux, il peut être dérogé à ces critères de réforme.



VÉTIGEND SE DÉVOILE

par l'aspirante Morgane Jardillier

Des points contre des effets d'habillement : le principe est simple mais vos questions nombreuses. *Gend'Info* met Vétigend à nu...

CARNET À POINTS

■ Je n'ai pas assez de points pour commander

- Vous devez attendre l'année suivante et votre nouvelle dotation (sauf cas exceptionnel du T.A.).
- Pour les effets dont la valeur est supérieure à 900 points, vous pouvez réaliser un crédit sur 2 ou 3 ans.

■ Comment bénéficier du crédit de points ?

Vous avez la possibilité d'effectuer un crédit de points sur un article de plus de 900 points (à condition de ne pas avoir déjà un crédit en cours, de ne pas être élève-gendarme, et sous réserve d'être à plus de 3 ans de toute cessation d'activité). Vous devez également avoir au moins un tiers en points du montant total dû. À l'issue de votre commande, après avoir choisi l'adresse de livraison, vous aurez la possibilité de payer à crédit sur deux ou trois ans. Pour répondre à la demande des utilisateurs de pouvoir gérer plus simplement leur crédit en cours, une fonctionnalité « rachat de crédit » permet à chaque militaire d'employer sa dotation à son remboursement partiel ou intégral. Le montant remboursé reste libre, ce dernier étant compris entre un point et le total du crédit à rembourser.

■ Comment fonctionne le report de points ?

Conformément à la mesure feuille de route 8.21, les militaires éligibles au carnet à points bénéficient d'un report des crédits non consommés de 50 points minimum. Avec cette mesure, seuls les points dépassant ce plafond sont réduits de moitié. Ainsi, à titre d'exemple, un militaire disposant d'un reliquat de 90 points non consommés en fin d'année voit son capital de points crédité d'un report de 70 points (50 en report intégral + 20 en report partiel). Chacun peut désormais mieux gérer son capital annuel de points.



SPÉCIALISTES

■ Comment bénéficier d'effets de spécialistes ?

Si vous êtes affecté au sein d'une spécialité ou d'une technicité, vous pouvez bénéficier d'effets complémentaires pour l'exécution de vos missions (tenue motocycliste, maintien de l'ordre, montagne, PSPG...) conformément à l'instruction n°5100 GEND/DSF de février 2016. Pour faire valoir vos droits, vous devez transmettre votre ordre de mutation à l'adresse saelsi-sde-bh-di@interieur.gouv.fr

AGIV/GAV/ESR

■ Je souhaite renouveler mes effets « usés ou détériorés »

Vous pouvez renouveler vos effets détériorés en suivant la procédure suivante :

- envoyez un compte rendu comportant l'avis hiérarchique de votre N+2 à l'adresse :

saelsi-sde-bh-di@interieur.gouv.fr

Le dossier de renouvellement des blousons, vestes et chaussures doit être accompagné de photographies illustrant les parties détériorées de ces effets.

- accord du bureau de l'habillement : passez votre commande et précisez la référence attribuée.
- refus du bureau de l'habillement : il vous appartient de fournir les éléments manquants à votre demande.

■ Je veux commander mais je n'ai pas de points

Vous pouvez commander sans carnet à points :

- dans le cadre de la commande de « renouvellement nombre pour nombre ». Commande assujettie à validation hiérarchique.
- dans le cadre du « complément de paquetage 3^e année ». Vous avez accès au complément de paquetage 3^e année à partir de deux ans de contrat. Ce complément peut être commandé uniquement en « campagne ». Vous devez commander dans le catalogue complément 3^e année correspondant à votre spécialité (APJA ou E.P.).



LIVRAISON

■ Quels sont les délais de livraison ?

Tout dépend du type de commande passée :

- « commande campagne ». La livraison s'étale sur 8 semaines à compter de la date de fin de campagne (12 pour l'outre-mer).
- « commande exceptionnelle ». La livraison doit intervenir sous 4 jours.
- « commande képis/accessoires ». La livraison doit intervenir sous 15 jours. Le délai est de 30 jours si la commande comporte une coiffe. Les délais de confection des effets en taille exceptionnelle peuvent être plus longs.

Puis-je être livré avant le départ de ma caisse maritime ?

Sauf cas exceptionnel (retard incombant au prestataire), il n'est pas possible de prioriser vos commandes pour le départ des caisses maritimes. Il est conseillé pour les affectations outre-mer de commander lors de la première ou dernière campagne de commande.



CAS PARTICULIERS

Je change de grade et/ou d'unité

Vous devez passer par le catalogue képis/accessoires. Ce catalogue est disponible hors campagne. Le délai de livraison est d'environ 15 jours pour les attributs de galonnage et 30 jours si une coiffe figure dans la commande. Les commandes képis/accessoires peuvent être réalisées 2 fois par an.

Je suis inscrit au tableau d'avancement et je n'ai plus de points

À titre exceptionnel, une avance de points est autorisée pour la commande de coiffe et d'attributs de galonnage si vous êtes appelé à prendre votre grade au cours du 1^{er} trimestre. Les points avancés seront déduits du nombre de points attribués l'année suivante.

ÉCHANGE

■ Quelles sont les procédures d'échange ?

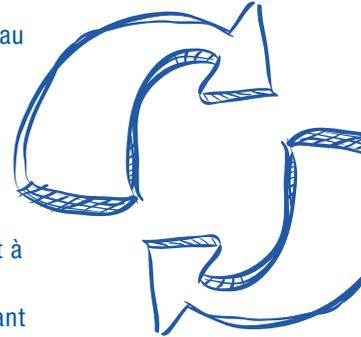
Le marché d'habillement couvre les échanges d'effets neufs mais également ceux des effets dégradés ou usés. La responsabilité du militaire engendrera ou non un débit de points sur son compte Vétigend.

1. « Dégradation imputable au service ». La commande exceptionnelle est soumise à validation hiérarchique. Une fois la commande validée par le Saelsi, les effets sont expédiés sous un délai de 4 jours et aucun point ne sera débité du compte Vétigend du militaire.

2. « Dégradation non imputable au service ». Le militaire saisit une commande exceptionnelle (toujours avec une validation hiérarchique). Une fois acceptée, la commande sera expédiée sous 4 jours et le militaire se verra débité du nombre de points correspondant à son achat.

3. « Produit livré ne correspondant pas à la qualité de la prestation attendue » (usure dans l'année de distribution, effet neuf présentant des anomalies, effet dont la taille ne correspond pas à l'étiquette, etc.) Le militaire saisit dans le module SAV de Vétigend une demande de retour en spécifiant le motif « défaut de fabrication ». L'effet est livré dans un délai de 7 jours.

4. « Erreur de commande de la part du militaire ». Celui-ci bénéficie d'un échange sans retrait de points par an et par commande (mesure 2.40 de la FDR). À compter du deuxième échange, le carnet à points sera débité.



Comment faire ma demande de retour ?

Pour réaliser une demande de SAV sur Vétigend :

- cliquez sur l'onglet « Mon SAV », puis sur le carré rouge « Demande d'échange » ;
 - cliquez sur « Consulter », à côté du bon de préparation concerné ;
 - cochez le ou les articles à retourner, puis sélectionnez le motif et la nouvelle taille souhaitée.
 - Pour le motif « Défaut de fabrication », la zone commentaire doit obligatoirement être renseignée.
 - Sélectionnez votre adresse de livraison et validez.
- Vous pouvez dès lors télécharger le bon Colissimo prépayé qui vous permettra de retourner le colis sans frais à avancer.

À l'exception des articles présentant un défaut de fabrication, les demandes d'échanges ne sont possibles que dans les 30 jours suivant la livraison et sur une même référence. Les articles doivent être retournés neufs et dans leurs emballages d'origine. Toute demande réalisée hors délai devra être justifiée avec un mail adressé à :

saelsi-sde-bh-di@interieur.gouv.fr

Avec l'expérience acquise et les transferts de compétence réalisés, le CNSL est devenu un pôle d'excellence logistique, notamment dans le domaine des moyens de protection balistique individuels.

LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS : UNE MÉCANIQUE BIEN RODÉE

par la capitaine Gaëlle Pupin

Recette des produits réceptionnés, gestion des stocks, suivi des matériels, approvisionnement... La livraison des équipements recouvre un panel de missions spécifiques, nécessitant rigueur et organisation. Présentation d'une mécanique bien huilée...

Le Blanc, Centre national de soutien logistique (CNSL). Au sein de la zone de tri et de reconditionnement des Gilets pare-balles (GPB) individuels reversés, plusieurs personnels s'activent. Deux zones sont identifiées : un côté gendarmerie et un côté police. Trier les GPB à détruire, répertorier ceux à reconditionner, les contrôler, les nettoyer, les étiqueter et les remettre en stock... « Des actions essen-

tielles pour garantir le suivi et le stockage des GPB individuels dont l'ensemble de la mission logistique au profit des deux forces de la sécurité nationale est assuré par le CNSL, placé pour emploi auprès du Saelsi », explique le lieutenant-colonel Didier Forgues, commandant le centre.

« La logistique c'est avant tout de l'opérationnel. Notre raison d'être est l'unité de terrain,

confirme le colonel Xavier Lejeune, chef de la sous-direction de la logistique du Saelsi. Il nous appartient ainsi de garantir l'approvisionnement des formations administratives de la gendarmerie et de la police nationales. La gestion des matériels passe nécessairement par l'identification des besoins du terrain pour reconstituer efficacement les stocks et garantir le fonctionnement courant, sans oublier

l'anticipation de la mise en œuvre des divers plans de sécurité au niveau gouvernemental. »

Garantir des équipements de bon niveau...

Dans le laboratoire d'expertises balistique et textile, la recette d'une livraison se prépare. « Nous recevons en moyenne 1 000 GPB par semaine, explique le capitaine Lecras, à la tête du service

maintenance. *Nous prélevons un gilet par lot et celui-ci va faire l'objet d'un contrôle minutieux. Il s'agit de vérifier la conformité selon le cahier des charges des produits livrés* ». Flexomètre, dynamomètre, imperméabilimètre... l'enveloppe balistique est soumise à toute une batterie de tests. La fiabilité des plaques balistiques est également éprouvée. De la plastiline, préalablement conditionnée, est utilisée comme matière de référence pour représenter le corps humain. Huit tirs sont effectués sur chaque plaque (9 mm et 12 mm brennec) dans un tunnel de tir. Le calcul de la profondeur des huit cavités apparues sur la plastiline permet de définir la qualité des matériaux. Les militaires en charge de ces tests doivent être rigoureux : la sécurité des personnels de terrain en dépend. Quelques hangars plus loin, dans le chalet de surveillance

technique des munitions, les enjeux sont les mêmes. *« Les personnels de la section ont développé des compétences techniques rares, leur permettant d'apporter leur expertise concernant les munitions »*, précise le commandant Jérôme Brice, chef du service munitions. Armuriers, pyrotechniciens, ils réceptionnent et contrôlent les munitions en provenance des usines, mais également celles reversées, notamment en provenance d'outre-mer.

... Dans des délais contraints

« Outre la gestion de la réserve nationale gendarmerie, des stocks GPB individuels et des munitions pour les deux forces de sécurité intérieure, le CNSL assure également le transport de tous les matériels à destination des formations administratives : régions, écoles ou encore Comsop pour la gendarmerie et Sgami

pour la police », explique le LCL Forgues. L'activité incessante sur les trois quais de chargement en est la meilleure illustration. Fluidité, continuité, traçabilité et responsabilité ne sont pas de vains mots ! *« Nous assurons le déploiement du fret sur l'ensemble du territoire métropolitain avec nos propres vecteurs, soit près de 500 000 km par an au profit de la gendarmerie et 150 000 km au profit de la police nationale*, précise le lieutenant Thierry Parisot, commandant le service logistique. *En tout, pas moins de 1 800 missions de transport dans l'année.* » Un seul mot d'ordre : réactivité. *« À partir du moment où nous avons réceptionné les stocks, l'intégralité du fret est acheminée en moins de 28 jours.* » Mais comme toujours, l'urgence commande : les conducteurs de permanence sont, à ce titre, très régulièrement sollicités. *« Notre principal enjeu est de décharger les personnels de terrain des contraintes logistiques afin de renforcer leur capacité opérationnelle »* explique, le colonel Lejeune.

Pour satisfaire à cette ambition, le CNSL agit en véritable base logistique opérationnelle. *« En 2016, nous avons distribué pas moins de 40 millions de munitions*, ajoute le commandant Brice. *Et en termes de réactivité, notre service n'est pas en reste, car nous disposons d'un stock dynamique de munitions de maintien de l'ordre (10 unités feu), prêt à être déployé sans délai sur tout le territoire.* » De plus, un nouveau projet devrait bientôt voir le jour (Distrimun), facilitant la prise de commande des munitions. L'unité bénéficiaire pourra l'effectuer directement. Les délais de traitement et de livraison seront réduits à l'instar des GPB individuels. En effet, depuis l'été 2016, une mesure feuille de route (9.10) prévoit un renouvellement sous 7 jours de ces effets. *« C'est un engagement, une vraie dynamique de l'ensemble des personnels, tous statuts confondus, qui permet de tenir ces objectifs*, affirme le LCL Forgues. *L'expression "soutien opérationnel" prend ici tout son sens ! »*



En matière de GPB individuels comme de munitions, le CNSL est l'opérateur unique de la gendarmerie et participe également à des missions logistiques au profit de la police nationale. *« À ce titre, il a distribué 42 000 GPB en 2016, soit 155 % d'augmentation depuis 2013 »*, précise le CNE Lecras.



GENDARMES AU FÉMININ : LE

par la capitaine Gaëlle Pupin et Angéline Gagneraud

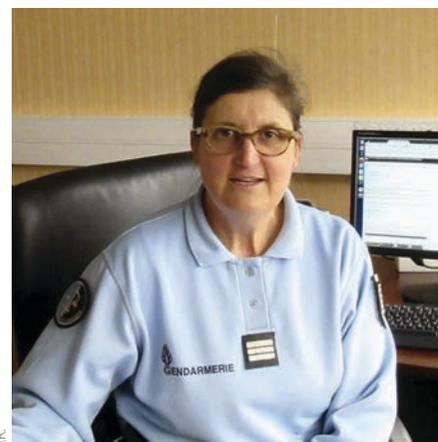
Véronique Billottet, Maryline Dubarry et Isabelle Riquet sont des volontaires de la première heure. Issues de la 79^e promotion « Sainte Geneviève » à Montluçon, elles font partie des 154 premières femmes à suivre la formation pour devenir sous-officier. Depuis leur sortie d'école en 1984, que sont devenues ces « pionnières » et quel regard portent-elles sur la gendarmerie d'aujourd'hui ?



Gendarme Véronique Billottet, cellule renseignement CORG GGD 26



Capitaine Maryline Dubarry, cabinet IGGN (75)



Capitaine Isabelle Riquet, compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Brieuc (22)

1983

Ouverture aux femmes des corps d'officiers et de sous-officiers dans la limite de 5% des effectifs recrutés et avec fonctions interdites.

1987

Entrée à l'EOGN des deux premiers officiers-élèves féminins.

1989

Nomination de la première femme officier de gendarmerie mobile.

1992

Nomination du premier officier féminin à la tête d'un escadron de gendarmerie mobile.

Être gendarme en 1984, une vocation avant tout

« Fille, petite-fille et arrière-petite-fille de gendarme », Isabelle Riquet regrettait de ne pouvoir servir cette arme que par le biais d'une carrière de soutien. « J'étais très attirée par le monde militaire sans pour autant vouloir exercer le seul métier des armes, celui du soldat combattant. » Ce goût pour la militarité est partagé par Maryline Dubarry qui effectue son service national en gendarmerie avant d'intégrer les emplois administratifs en état-major de l'Armée, toujours en gendarmerie. « J'ai baigné depuis toute petite dans ce métier ; mon père était gendarme. » Comme lui et les sous-officiers qu'elle rencontre au cours de cette première affectation, elle voulait être « sur le terrain ». À l'instar de ses camarades, Véronique Billottet est avant tout attirée par le cœur du métier : « être au service des citoyens ». Trois femmes voulant vivre pleinement au quotidien les valeurs du monde militaire, mais au contact de la population.

REGARD DE TROIS PIONNIÈRES

Les 154 premières femmes sous-officiers de la 79^e promotion posent, avec leurs instructeurs au premier rang.



DR



L'obstacle tant redouté de la fosse.

DR

Premiers pas en école : cohésion et solidarité

Intégrant la première et seule compagnie exclusivement féminine, les profils des nouvelles stagiaires sont variés : certaines sortent des études, tandis que d'autres sont mariées, voire ont déjà des enfants... Mais toutes sont des femmes de caractère ! « C'était une première pour tout le monde, tant pour nous que pour les cadres », précise Véronique Billottet. Un vrai challenge collectif. « Ni nous, ni nos chefs n'avions l'intention de nous priver de cette formidable opportunité de prouver que la femme avait bien sa place dans l'Institution », ajoute Isabelle Riquet. Une formation éprouvante physiquement, à l'image du parcours du combattant : « Nous n'avions aucun dispositif d'adaptation pour franchir les obstacles. La technique, nous l'avons acquise au prix d'ecchymoses aux bras et aux hanches ! » Seul moyen d'y arriver : l'esprit de corps. « Sans aucune rivalité, notre objectif était de terminer toutes ensemble la formation, explique Maryline Dubarry. Entre nous existait une forte cohésion. Entraide et solidarité n'étaient pas de vains mots. Nous étions toutes fières d'être les pionnières ! »

1993

Nomination de la première femme commandant de brigade.

1997

Nomination du premier gendarme féminin au Groupe de sécurité de la présidence de la République.

1998

Suppression des quotas dans le recrutement des femmes aux postes d'officiers et de sous-officiers.

1999

Ouverture aux gendarmes féminins de toutes les unités de la garde républicaine et du GSIGN.

2000

Nomination du premier officier féminin au régiment de cavalerie de la garde républicaine.

Arrivée sur le terrain : une expérimentation couronnée de succès

Les affectations des premières femmes sous-officiers sont volontairement limitées aux grosses unités, en chef-lieu compagnie. « *La phase expérimentale se poursuivait ainsi sur le terrain mais en restant suffisamment encadrée et sous contrôle*, souligne Isabelle Riquet. *Je me suis parfois sentie "surprotégée" par mon commandant d'unité.* » Impression confirmée par Maryline Dubarry : « *Mon commandant de brigade avait demandé que tout le monde soit "poli" car "une femme arrivait". Mais je voulais apprendre le métier sans que personne ne change rien. Je voulais m'adapter à eux et pas l'inverse !* » Ainsi, les dernières réserves de leurs camarades masculins sont rapidement levées. « *J'ai été immédiatement intégrée à l'équipe. Même travail, même rythme!* affirme Véronique Billottet. *Il a toutefois fallu composer avec la méfiance des épouses... du moins au début.* »



D.R.

Challenge compagnie avec la gendarme Isabelle Riquet.

2006

2013

2013

2016

Nomination de la première femme au grade de colonel de gendarmerie.

Nomination d'une colonel de gendarmerie comme adjointe auprès du chef de mission d'Eulex, au Kosovo.

Nomination de la première femme au grade de général de brigade de gendarmerie.

Décision de la DGGN de permettre aux sous-officiers féminins volontaires de servir dans les escadrons de gendarmerie mobile.

Mener sa carrière : tout est question de choix !

Une fois le corps des sous-officiers intégré, tout devient possible. De multiples opportunités s'offrent à elles. « *J'ai participé à plusieurs expérimentations*, explique Maryline Dubarry. *J'ai occupé certaines fonctions que je n'aurais jamais imaginées ! Mixer les équipes de filature en section de recherches, ouvrir la première BPDJ d'outre-mer à l'île de la Réunion, intégrer le premier concours d'officier rang de l'EOGN, etc.* Tout est question d'opportunités, de choix et de travail, si tant est qu'on en accepte les contraintes. » Principal défi pour un sous-officier féminin : concilier vies professionnelle et familiale. Un sujet toujours d'actualité... « *Mon conjoint travaillait dans la brigade voisine mais la gendarmerie nous a permis d'avoir un logement commun, ce qui a facilité la gestion des enfants au quotidien au regard notamment de l'organisation du service.*

À l'époque, pas de Q.L. et nous étions souvent rappelées la nuit. J'ai ensuite fait le choix d'un poste d'état-major afin de privilégier ma vie familiale », reconnaît Véronique Billottet. Une décision également prise par Isabelle Riquet pendant quelques années, avant de se voir confier son premier poste de commandement, en tant que commandant de Cob. « *J'ai savouré, quatre années durant, cette responsabilité, combinant opérationnel et management, qui a comblé toutes mes aspirations.* » Après 33 ans de carrière, émaillés de choix différents, elles jettent un regard empreint de satisfaction et de fierté sur leurs parcours respectifs. « *Si c'était à refaire, je ne changerais rien !* »

Regards croisés sur la place de la femme en gendarmerie aujourd'hui

« *Les femmes en mobile ? Il leur sera peut-être difficile de concilier leur rythme d'emploi et leur vie familiale. Au final,*

elles rencontreront sûrement les mêmes difficultés que nous au début. Mais la gendarmerie s'adapte. Elle a avancé et avancera encore », estime Véronique Billottet. Au fil des années, les restrictions initiales se sont, en effet, effacées et continuent de l'être. « *La complémentarité Homme/Femme constitue une richesse supplémentaire dans chaque facette de notre métier. En outre, dans notre profession, nos revenus sont parfaitement identiques à ceux des hommes ; c'est une vraie chance* », met en exergue Isabelle Riquet. Avant d'ajouter : « *En tant que pionnières, nous revendiquons les mêmes charges, les mêmes fonctions mais nous insistions aussi sur le fait que nous avons, de fait, les mêmes devoirs.* » Point de vue partagé par Maryline Dubarry qui conclut : « *Notre métier, on l'assume. Nous avons un devoir envers les citoyens et notamment les victimes. La disponibilité prime, nous avons signé pour ça !* »

ENQUÊTES SUR LES FLOTS

Implantée au siège du commandement de la gendarmerie des voies navigables à Conflans-Sainte-Honorine (78), la Brigade de recherches de la gendarmerie des voies navigables (BRGVN) est chargée de lutter contre toute forme de trafics par voie fluviale.



© BRGVN

Créée le 1^{er} avril 2016, la BRGVN est en mesure d'intervenir au profit des unités fluviales et nautiques intérieures menant des enquêtes complexes, mais également de toutes les autres unités engagées dans ce milieu particulier. Composée de six enquêteurs, elle dispose d'une compétence judiciaire sur l'ensemble du territoire national. En plus de leurs compétences liées à l'exercice de la police judiciaire, ses personnels bénéficient de formations spécifiques dans le domaine fluvial : police de la navigation fluviale, contrôle des conteneurs, protection face aux risques Nucléaire-radiologique-biologique-chimique (NRBC), expertise en matière de navigation fluviale et d'activités subaquatiques. Elle centralise le renseignement dans le domaine fluvial et entretient des rapports privilégiés avec les organismes dédiés : pôle national de transfert transfrontalier de déchets, voies navigables françaises, pôle judiciaire de la gendarmerie nationale.

UNE ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE POSSIBLE POUR LES VOLONTAIRES

Un maintien en service d'une année est désormais possible pour les volontaires servant en gendarmerie. La récente loi sur la sécurité intérieure du 28 février 2017 autorise en effet les Agiv et les GAV à totaliser jusqu'à 6 ans de service.

Celles et ceux qui comptent cinq années de contrat peuvent désormais le prolonger de 12 mois, sur demande et avec l'agrément de leur commandant de formation administrative.

L'instruction n°21500 relative à la gestion des volontaires dans les armées en service au sein de la gendarmerie nationale, modifiée, est en cours de publication. Elle vient préciser les modalités de mise en œuvre de cette mesure. Elle nécessitera, pour le militaire, de formuler au moins

trois mois avant le terme de contrat, une demande de maintien en service accompagnée d'un certificat médico-administratif d'aptitude en cours de validité. L'autorité devra, quant à elle, prendre une décision portant agrément ou rejet de la demande du volontaire. Dans l'attente de la diffusion de l'instruction modifiée, des directives ont été données aux gestionnaires, afin que cette mesure soit d'application dès le mois de mars 2017.



Sirpa Gend © BRC F. Garcia

◆ EXPOSITION SOUS-MARINE

L'eau fige la mémoire d'épaves et d'objets qui traversent le temps dans un état de conservation souvent exceptionnel. L'exposition proposée par le musée d'histoire de Marseille et le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm) retrace ainsi 50 années d'archéologie sous-marine française. Elle présente au public les résultats de fouilles dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine archéologique subaquatique et dresse un bilan de ce premier demi-siècle d'activité.

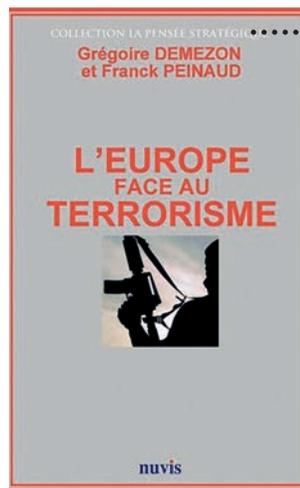
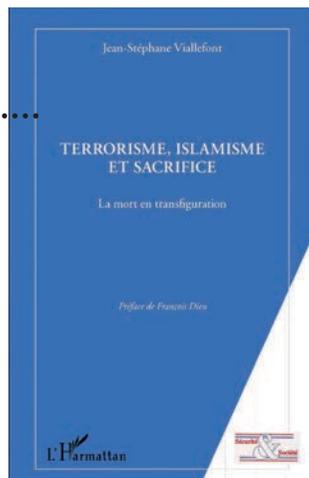
Mémoire à la mer, plongée au cœur de l'archéologie sous-marine
Du 29 avril au 28 mai
Musée d'histoire de Marseille
Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures
8 € plein tarif, 5 € tarif réduit



◆ SÉCURITÉ ET SOCIÉTÉ

Le terrorisme se définit désormais dans le cadre de la transnationalisation du crime. Avec les nouvelles technologies, les agents de la terreur jouent des frustrations sociales et identitaires pour contester la hiérarchie mondiale. Dans cette guerre des valeurs, l'islamisme s'est affirmé comme l'opposant le plus virulent à l'hégémonie occidentale. En réussissant une improbable connexion entre religion et modernité avancée, les terroristes portent un combat politique sur le domaine du symbolique, mis en scène avec les moyens de la modernité, ceux-là même censés promouvoir la prétendue domination morale et matérielle de l'Occident. Apôtre de la violence absolue, ils offrent un spectacle tout aussi extrême, où la mort s'offre le premier rôle.

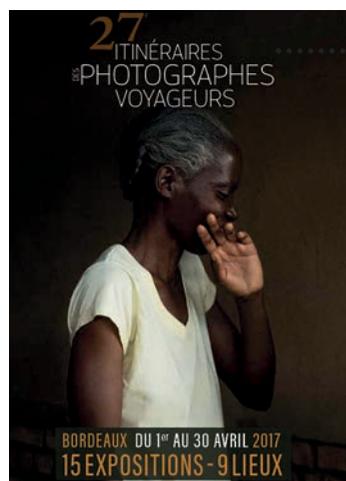
Terrorisme, islamisme et sacrifice : la mort en transfiguration
Jean-Stéphane Viallefont
(officier de gendarmerie)
Éditions L'Harmattan
38 € en version papier
29,99 € en version numérique



◆ TERRORISME ET UNION EUROPÉENNE

Paris, Berlin, Bruxelles, Nice : ces attentats marquent, par leur intensité et leur fréquence, un tournant dans l'histoire européenne contemporaine. Entre les actions menées par les États membres de l'U.E. et la stratégie conçue par cette dernière, ce livre présente, de manière pédagogique, la politique publique européenne de lutte contre le terrorisme en apportant la profondeur historique nécessaire à la compréhension de ce sujet complexe.

L'Europe face au terrorisme
Grégoire Demezon et Franck Peinaud
(officiers de gendarmerie)
Éditions Nuvis – Phebe Eds
25 €



◆ ITINÉRAIRE D'EXPOSITION

Visiter les principaux lieux culturels, publics et privés, de la métropole aquitaine autour de 15 expositions, c'est ce que vous propose la 27^e édition d'itinéraires des photographes voyageurs. Selon votre propre itinéraire, partez à la découverte du travail de photographes, professionnels confirmés ou issus de la nouvelle génération, qui vous exposent leur regard singulier sur notre planète.

Du 1^{er} au 30 avril à Bordeaux
Gratuit
www.itiphoto.com

◆ EXPO-EXPÉRIENCE

Gigantesque!, c'est le thème de cette exposition d'art contemporain organisée dans un lieu lui aussi gigantesque : les crayères de la maison Pommery à Reims. Autour de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, une vingtaine d'artistes français et étrangers exposent leurs œuvres à trente mètres sous terre. Une expérience des plus enthousiasmantes entre un patrimoine exceptionnel aux espaces totalement fascinants et des œuvres d'art contemporain créées pour bouleverser nos repères. Pari réussi, harmonie sidérante ou choc des cultures, on ne sait que penser.

Gigantesque!
Au domaine Pommery, 5 place du général Gouraud, Reims
Jusqu'au 31 mai
Ouvert tous les jours de 9h30 à 18 heures



SNOWBOARD CROSS



CHAMPIONNE DU MONDE!

La BRC Nelly Moenne-Loccoz (SHNDG) et sa coéquipière Chloé Trespeuch ont remporté le titre mondial de snowboard cross par équipe, lundi

13 mars, en Sierra Nevada (Espagne). La gendarme se classe par ailleurs 6^e en individuel.



JEUX MONDIAUX MILITAIRES D'HIVER
UNE BRASSÉE DE MÉDAILLES

La ville de Sochi, en Russie, a accueilli les 3^e jeux mondiaux militaires d'hiver, du 22 au 27 février. Avec 23 médailles (6 d'or, 12 d'argent et 5 de bronze), la France prend la 3^e place au classement des Nations. En ski alpinisme, le BRC Alexis Sevensen-Verdier (SHNDG) a ainsi décroché l'or en course individuelle hommes. Il a également remporté l'argent par équipe avec le GND Bastien Fleury (PGHM de Chamonix) et le caporal-chef (Air) Franck Asserquet. Toujours par équipe, le BRC Sevensen-Verdier et le GND Fleury se sont octroyé une deuxième médaille d'argent. Sur la course individuelle dames, le titre mondial est revenu à la BRC Adèle Milloz (PGHM de Bourg-Saint-Maurice - en photo), qui a remporté l'or par équipe avec la SLT Laetitia Roux (SHNDG). Enfin, en ski alpin, la GAV Laurie Mougel (SHNDG) a décroché le bronze sur le slalom femmes.

© CNSD

CHALLENGE HIVER

LES GENDARMES HAUT-ALPINS
RENDENT HOMMAGE À UN CAMARADE DÉCÉDÉ



© CGD 05

52 gendarmes du GGD 05, épaulés par une dizaine de volontaires, s'étaient donné rendez-vous à Taillolle, lundi 13 mars, pour la 8^e édition du « challenge Pierre Escallier ». Cette rencontre est organisée chaque année en hommage à l'un de leurs camarades, Pierre Escallier, décédé accidentellement dans le Queyras, le 17 novembre 2005. Sous un soleil radieux, officiers, sous-officiers, GAV et retraités du groupement

des Hautes-Alpes se sont affrontés à l'occasion de trois épreuves sportives : 500 m de dénivelé en ski alpinisme avec tir au pistolet, recherche de DVA et slalom. Cette 8^e édition a vu la victoire de l'ADC Bruno Maucotel et du GND Jérôme Letteron (Psig de Gap), devant l'équipe composée du frère de Pierre, l'ADC Yvan Escallier (B.P. Saint-Ismier - 38) et de l'ADJ Emmanuel Camus (CORG 05).

SKI ALPINISME

LÆTITIA ROUX ENCHAÎNE LES TITRES

La 32^e édition de la Pierra Menta s'est disputée du 8 au 11 mars, à Arèches-Beaufort (73). Elle a rassemblé près de 600 participants, dont seuls 177 ont franchi la ligne d'arrivée. La SLT Lætitia Roux (SHNDG) a remporté sa 7^e victoire en équipe avec Emelie Forsberg. Le BRC Alexis Sevensen-Verdier (SHNDG) s'est classé 2^e en équipe avec Kilian Jornet. De nombreux gendarmes d'active ont également pris part à cette compétition, parmi lesquels le GND Bastien Fleury (PGHM de Chamonix), qui s'est classé 15^e, le MDC Lionel Claudepierre (PGHM de Modane) qui a terminé 45^e et la BRC Adèle Milloz (PGHM de Bourg-Saint-Maurice) qui a fini 130^e. Par ailleurs, à l'oc-



D.R.

casion des championnats du Monde de ski-alpinisme, qui se sont déroulés à Tambre (Italie), du 24 février au 2 mars, la SLT Roux avait décroché son 5^e titre mondial sur l'épreuve individuelle.

Les femmes dans la gendarmerie

Par le lieutenant-colonel Édouard Ebel du Service historique de la Défense

Pendant une longue période de l'histoire, l'Institution a été exclusivement masculine. Ce métier d'homme s'est finalement ouvert aux femmes à partir des années 1970.

1



Portrait de Marie-Anne Wilm portant son uniforme de cantinière.

Musée de la Gendarmerie - Tous droits réservés

3



Pendant plus de 10 ans (1996-2007), l'actrice Corinne Touzet a interprété le rôle de l'adjudant-chef puis du lieutenant Isabelle Florent dans la série télévisée *Une femme d'honneur*.

© Service historique de la Défense

2



Photographie de trois gendarmes accompagnés de leurs épouses et enfants - 1937.

© Service historique de la Défense

4



Officier féminin de la gendarmerie mobile en mission de service d'ordre aux abords d'un stade durant le championnat d'Europe de football 2016.

Sipa Gend © M4J F. Balzano

1

Longtemps exclues de la gendarmerie et des armées, certaines femmes occupent cependant des emplois de cantinières ou d'infirmières. Marie Charpentier est la première d'entre elles : gendarme au dépôt de la 35^e division le 27 juin 1794, grâce à son brevet de « vainqueur de la Bastille », elle intègre les rangs de l'Arme durant la période révolutionnaire.

Au XIX^e siècle, plusieurs autres femmes se distinguent dans les rangs de la gendarmerie, comme Marie-Anne Wilm, cantinière au sein du régiment de gendarmerie à pied de la garde impériale, qui participe à la guerre de Crimée.

2

Au XX^e siècle, la presse corporative évoque souvent le rôle des femmes au foyer, notamment au sein des brigades, où les familles vivent en communauté. La revue *Le Gendarme* préconise d'ailleurs le modèle d'une maîtresse de maison sachant cuisiner et gérer le quotidien familial. Bien que le statut de cantinière soit supprimé en 1918, un corps militaire féminin spécialisé dans l'administration et le soutien est créé à Londres en 1940, sur le modèle britannique. Il représente en 1945 environ quinze mille postes dans les différentes composantes de l'armée française. Par ce biais, quelques femmes sont alors employées par la direction de la gendarmerie et de la justice militaire.

3

Au début du XXI^e siècle, l'image des femmes dans la gendarmerie est véhiculée auprès du grand public par le biais des campagnes de recrutement, par la télévision, les séries policières, les émissions de télé-réalité filmant des unités, ou encore par le cinéma. Cette reconnaissance a pourtant été longue à se dessiner.

4

La situation évolue au début des années 1970. Une loi du 13 juillet 1972 autorise les femmes à servir en gendarmerie dans le cadre du service militaire et un décret du 13 février 1983 leur permet d'occuper des emplois de terrain. Les quotas fixés par la législation sont supprimés en 1998. En gendarmerie, le taux de féminisation atteint près de 13 % en 2006 et 18,9 % en 2017. Les femmes occupent désormais tous les emplois au sein de l'Institution.

Pensons à ...

Thomas Fostinelli, GND, de l'EGM 24/6 d'Antibes (06), blessé au cours d'une rixe à Menton (06), le 1^{er} mars. Alors qu'il se trouvait en position de repos, le militaire a prêté main-forte à un agent de sécurité pris à partie par une dizaine d'individus.

Lucie Paulin, GND, **Brice Zizzo**, ELG et **Jany Libeyre**, BRI, de la B.P. de Saint-Amans-Soult (81), blessés à la suite d'un accident de la circulation routière, le 8 mars.

Florent Moindreau, MDC, de la B.Mo. des Abrets-en-Dauphiné (38), victime d'un accident de la circulation routière à Montalieu-Vercieu (38), le 8 mars.

Philippe Schmitt et **Christophe Marotta**, ADJ, de la B.P. d'Altkirch (38), blessés en intervention par une explosion provenant d'une fuite de gaz dans un immeuble, à Altkirch, le 9 mars.

Franck Amay, ADJ., de la B.Mo. de Moltifao (2B), blessé dans un accident de la circulation routière sur la commune de Moltifao (2B), alors qu'il effectuait un service de police route, le 14 mars.

Sylvain Dennequin, MDC, **Ludovic Leduc** et **Julien Megevand**, GND, de l'EGM 12/1 de Versailles-Satory (78), blessés par des jets de pierres à Pamandzi (976 - Mayotte), le 17 mars.

Sébastien Prudhomme et **Jérémie Prat**, GND, de l'EGM 15/6 de Nîmes (30), menacés et agressés sur la voie publique, le 17 mars à Port-Louis (971 - Guadeloupe).

Julien Le Minor, MDC et **Thomas Kirsten**, GND, de l'EGM 18/1 de Versailles-Satory (78), blessés par des projectiles au cours d'une manifestation à Paris (75), le 19 mars.

Olivier Marzi, GND, du Psig de Saint-Paul-Hès-Durance (13), blessé le 25 mars, lors d'une prise à partie par deux groupes d'une soixantaine de jeunes armés de barres de fer et de projectiles.

Valentin Blondeau, BRC, du Psig de Gaillac (81), agressé physiquement par un automobiliste, le 26 mars.

Maxime Priat, MDC et **Cédric Thibault**, GND, de la BTA de Langon (33), blessés le 27 mars, lors du refus d'obtempérer d'un contrevenant.

Emmanuel Augagneur, GND, de la B.P. de Breil-sur-Roya (06), victime d'insultes et de menaces de la part d'un individu le 26 mars, alors qu'il se trouve en position de repos. Lors de la présentation au TGI de Nice, il est pris à partie puis agressé physiquement par la famille de l'individu.

Mathieu Berna, GND, de la B.P. du Grau-du-Roi (30) et **Raphaël Lalande**, GND, de la B.P. d'Aigues-Mortes (30), blessés, le 28 mars, dans un accident de la circulation routière, alors qu'ils tentaient d'éviter un projectile lancé par les occupants d'un véhicule qui cherchaient à échapper à leur contrôle.

Damien Brocas, MDC, de l'EGM 24/2 de Bayonne, blessé au cours d'une manifestation à Pau (64), le 31 mars.

Jacques Boyer, GND, de la B.Mo. de Saint-Benoît (974), blessé dans un accident de la circulation routière, le 1^{er} avril.

Les escadrons déplacés

OUTRE-MER

NOUVELLE-CALÉDONIE :

EGM 34/7 Troyes
EGM 16/5 Clermont-Ferrand
EGM 44/7 Beaune
EGM 12/1 Versailles-Satory
(3 pelotons)

GUYANE :

EGM 16/1 Versailles-Satory
EGM 18/9 Chauny
EGM 42/3 Lucé
EGM 32/2 Luçon (2 pelotons)
EGM 13/9 Calais
EGM 11/7 Verdun

POLYNÉSIE FRANÇAISE :

EGM 32/7 Chaumont

GUADELOUPE :

EGM 25/3 Cherbourg
EGM 15/6 Nîmes
EGM 21/2 Mont-de-Marsan

SAINT-MARTIN :

EGM 22/2 Mont-de-Marsan
GR PI CSH 4/II

MARTINIQUE :

EGM 26/6 Gap

LA RÉUNION :

EGM 17/5 Moulins
EGM 21/3 Mont-Saint-Aignan
(2 pelotons)

MAYOTTE :

EGM 26/5 Belley
EGM 21/3 Mont-Saint-Aignan
(2 pelotons)
EGM 12/1 Versailles-Satory
(1 peloton)

ÎLE-DE-FRANCE

SÉCURITÉ GÉNÉRALE-VIGIPIRATE :

EGM 33/6 Pamiers

PALAIS DE JUSTICE :

EGM 18/5 Aurillac
EGM 36/3 Joué-les-Tours
EGM 41/3 Orléans

POINTS SENSIBLES AMBASSADES :

EGM 44/2 Bellac

POINTS SENSIBLES :

EGM 21/6 Hyères

PROVINCE

Corse :

EGM 22/1 Dugny
EGM 19/9 Noyon

Calais :

EGM 46/7 Dole

Eurotunnel

EGM 43/2 Ussel
EGM 35/3 Saint-Nazaire
(2 pelotons)

Saint-Astier

Du 31/01 au 09/02/17 :
EGM 18/1 Versailles-Satory
EGM 27/1 Drancy
EGM 44/3 Pithiviers
EGM 24/6 Antibes
EGM 32/6 Mirande
GR CSH 2/I

ÉTRANGER

Irak :

Irak : EGM 22/2 Mont-de-Marsan
(10 pax)

Orly - Le GIGN donne l'assaut

Dans la nuit du 6 au 7 mars, un exercice d'ampleur, conjointement organisé par l'UCOFI, la préfecture du Val-de-Marne et Aéroports de Paris, a engagé les acteurs du schéma national d'intervention sur l'emprise de l'aéroport d'Orly.

Photo : Sirpa Gend © Maj. F. Balsamo

